



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1941

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-QUATRE ANS

1897-1941

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
L'honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE, NUMÉRO 46

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 14 NOVEMBRE 1941

Politique libérale canadienne

Pendant la guerre comme avant, Mackenzie King, le chef du parti libéral préconise et pratique une doctrine politique sincèrement canadienne.

Fidèle aux principes du parti libéral, suivis par Laurier pendant la guerre de 1914, le chef actuel du gouvernement est en faveur de la participation à la guerre où tout ce que nous avons de plus cher est en jeu, mais le service militaire obligatoire outre-mer reste volontaire.

Pour la vingtième fois peut-être, le premier ministre libéral vient de le déclarer à la Chambre des députés.

Mercredi dernier, M. King affirmait à la face de tout le pays :

"Je veux faire comprendre parfaitement ce que je pense lorsque je parle de conscription, de sorte qu'il n'y ait pas de malentendu relativement à mon attitude à ce sujet."

"On a beaucoup parlé de conscription, ces derniers temps. Je veux que l'on comprenne bien qu'en tant qu'il s'agit du service militaire obligatoire au Canada et pour le Canada, je suis pour ce principe. Je n'ai jamais eu d'autre attitude. C'est mon attitude de toujours."

"La loi a été appliquée en ce qui concerne l'entraînement militaire et elle a été appliquée dans d'autres domaines que je pourrais mentionner. Jusqu'à quel point elle sera appliquée, la Chambre l'apprendra à mesure que le gouvernement prendra des décisions à ce sujet."

Contre la conscription pour service outre-mer

"Mais pour ce qui est de la conscription pour service outre-mer, dans les forces armées du Canada, cette question a été soumise à la population du Canada, aux dernières élections générales, des élections qui ont été tenues en temps de guerre, au cours desquelles les chefs de tous les partis politiques ont fait des déclarations à l'électorat. Puis la population du Canada s'est prononcée contre la conscription pour service outre-mer."

"Quant à moi", a précisé le premier ministre, "je n'ai pas l'intention de prendre sur moi d'appuyer quelque politique que ce soit de conscription pour service outre-mer, sans au préalable consulter le peuple d'une façon ou d'une autre."

La déclaration de l'honorable Mackenzie King a été accueillie par les acclamations des députés libéraux.

Les paroles de M. King confondirent visiblement le groupe conservateur, qui garda le plus complet silence sur le moment et après. La séance de la soirée se passa sans qu'un seul député de l'opposition ait fait même allusion à la déclaration catégorique du chef du gouvernement.

Presque à ce même moment, l'honorable Meighen acceptait le poste de chef du parti conservateur.

Or, personne n'ignore que M. Meighen est un impérialiste-conscriptionniste.

Encore une fois, MM. King et Meighen vont s'affronter.

Encore une fois, le pays aura à choisir entre la politique libérale canadienne et le parti conservateur-tory qui juge et agit selon son instinct impérialiste.

Les conservateurs de la province de Québec vont de nouveau renier leur chef et s'affubler du faux nez nationaliste ou mieux nationaliste. Plutôt que de se rallier à une large politique canadienne, loyale au roi et unie au Commonwealth britannique, ils vont, comme en 1911, en 1925, en 1935 et en 1939, adopter une politique de nationalisme ratatiné.

Mais le peuple, instruit par le passé et de mieux en mieux renseigné, continuera d'appuyer une politique libérale canadienne dont Mackenzie King est le chef.

JEP

L'honorable Godbout hôte, le samedi 22, du club de Réforme

Le club de Réforme, de Montréal, inaugurera sa série de dîners hebdomadaires de la saison le samedi 22 novembre du courant, à 1 h de l'après-midi. L'hôte d'honneur, à cette occasion, sera l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, lequel sera accompagné de plusieurs de ses collègues et députés libéraux tant fédéraux que provinciaux de la région de Montréal. M. E. Stuart McDougall, ancien trésorier provincial et président du club, sera au fauteuil.

La maison où naquit Laurier deviendra un musée national

Le centième anniversaire de la naissance de Laurier sera célébré par une brève mais impressionnante cérémonie qui aura lieu à Saint-Lin, comté de l'Assomption, son village natal. On fera de l'ancienne maison de l'arpentier Carolus Laurier, où est né sir Wilfrid, un musée national. La manifestation sera simple mais significative.

Les circonstances ne se prêtant pas à une démonstration nationale et le premier ministre du Canada, le très honorable M. King, étant incapable d'y assister, le programme de la célébration qui devait avoir lieu à Québec le 20 novembre a été quelque peu modifié. Les clubs libéraux du comté de Québec-est que Laurier a représenté pendant si longtemps à la Chambre des communes, prendront charge de la fête. Un comité s'est réuni pour s'occuper des détails de l'organisation. Il semble probable que la population québécoise sera conviée à une assemblée publique où des orateurs de choix célébreront les mérites de celui qui compte encore parmi les plus grands hommes que le Canada ait produits.

Prochain centenaire de Saint-Sulpice

La fin de cette année marque le troisième centenaire de la fondation du premier grand séminaire dans l'Église, par Jean-Jacques Olier, à Vaugirard, près de Paris le 29 décembre 1641. Nommé curé de la paroisse de Saint-Sulpice, l'année suivante, en 1642, le fondateur du Séminaire y transporta sa communauté qui prit ainsi le nom qu'elle a gardé depuis, de Compagnie de Saint-Sulpice.

On se prépare, à Montréal, à célébrer cet anniversaire par trois jours de fêtes, les 21, 22 et 23 novembre prochains.

Le 21 novembre : fête de la Présentation de Marie, au Grand Séminaire, rue Sherbrooke ouest, et renouvellement des promesses cléricales par le clergé. Grand'messe chantée par son excellence Mgr J.-Conrad Chaumont ; sermon par son excellence Mgr le délégué apostolique au Canada ; vêpres chantées par son excellence Mgr Lawrence Whelan.

Le 22 novembre : Grand'messe, à Notre-Dame, à 9 h. 30, chantée par M. le supérieur provincial, pour les maisons d'éducation de Montréal ; sermon par M. H.-J.-J. Garrousté, p.s.s. ; chant par les chorales du Collège de Montréal et de l'externat classique Saint-Sulpice.

Le 23 novembre : Grand'messe, à Notre-Dame, à 11 h., chantée par son excellence Mgr l'archevêque de Montréal ; présence au trône de son éminence le cardinal Villeneuve ; sermon par Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval ; déjeuner au Cercle Universitaire, après la messe.

A cause du rôle important de M. Olier, dans la fondation de Ville-Marie, et de ses successeurs, dans l'histoire de Montréal, toute la population de la métropole est instamment invitée à prendre part à ces fêtes, et à remercier Dieu, avec les fils de M. Olier, des grâces sans nombre que rappelle un anniversaire aussi mémorable.

La situation internationale

(Par la British United Press)

Un émissaire japonais extraordinaire est à Washington afin d'y entamer des négociations de dernière heure destinées à empêcher la guerre de s'étendre au Pacifique. Les Nippons disent que c'est là leur dernier effort pour rétablir des relations normales avec les Américains.

Le gouvernement de Moscou vient d'envoyer à Washington, l'as de sa diplomatie de sécurité collective, Maxim Litvinov, pour resserrer ses relations avec les États-Unis, pays sur lequel de plus en plus le Soviet fonde ses espoirs de victoire. Et cette action diplomatique des Nippons et des Russes a lieu pendant qu'en Russie l'offensive allemande contre Moscou reprend de plus belle.

Jusqu'ici la venue de l'hiver n'a pas arrêté l'offensive allemande et la menace qu'elle fait peser sur la Russie. Au fait cette offensive est encore plus menaçante qu'il y a un mois.

Ce n'est encore qu'une menace cependant. Les Allemands n'ont pas encore la victoire. Dans cette guerre, il est difficile de prévoir les événements lointains avec précision cependant l'on peut dire qu'il se serait pas surprenant que le sort de Moscou soit décidé d'ici quelques semaines.

L'OFFENSIVE CONTRE MOSCOU

La pluie, la boue et les premiers froids de l'hiver ont ralenti l'offensive allemande contre la capitale mais ne l'ont pas arrêtée. La venue des grands froids et des grosses tempêtes, si elle n'arrête pas les opérations entravera considérablement leur cours. Il semble que les Allemands le prévoient et qu'ils se disposent à lancer, toutes les forces dont ils peuvent disposer sur ce front, à l'assaut de la ville. Tout indique que ce sera vraiment l'assaut final pour cette année du moins.

C'est ce que pensent les observateurs à Londres et à Kuibyshev. Il est certain que les Allemands ne diront jamais qu'ils lancent contre Moscou leur suprême assaut car s'ils n'atteignent pas leur but, ils seraient obligés d'admettre un échec.

Si Moscou tombait, Léninegrad tomberait probablement aussi. La prise du Kremlin par l'ennemi aurait en elle-même un effet désastreux sur le moral des défenseurs de Léninegrad. La Russie perdrait ainsi les seuls centres industriels qu'il lui reste en Europe et ne pourrait plus compter pour son ravitaillement en armes et en munitions que sur ses industries naissantes au-delà des Ourals et sur l'aide que pourraient lui faire parvenir la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Le tableau serait sombre. Toutefois, la situation n'est pas encore si inquiétante. Les Russes, selon ce que l'on rapporte, auraient fait venir des renforts de l'Orient pour leur permettre de tenir devant Moscou. Les troupes soviétiques ont déjà repoussé deux attaques de grandes envergure contre leur capitale, on peut espérer qu'elles sauront encore tenir contre une troisième.

Si Moscou tient, Léninegrad tiendra probablement aussi. On verra alors le front sud et celui de l'extrême-nord devenir les principaux centres des hostilités.

Dans l'Arctique, les Finlandais, qui ne semblent pas vouloir cesser la guerre, s'avancent contre Mourmansk et il est possible que le port d'Archangel soit éventuellement leur objectif car ils cherchent à rompre la voie de ravitaillement des Russes au nord.

Dans le sud, l'offensive des Allemands et de leurs alliés a pour but elle aussi de couper la voie par où parvient le ravitaillement des États-Unis et de la Grande-Bretagne à la Russie. Dans cette région, l'ennemi exécute une poussée vers la mer.

Le 16 novembre, il y aura, en plus, à la radio, une demi-heure consacrée aux fêtes du tricentenaire, de 3 h. à 3 h. 30, sur les sujets suivants : Saint-Sulpice et Montréal, par M. le maire Adhémar Raynault ; Saint-Sulpice et les Séminaires, par Mgr Philippe Perrier, P.D. ; Saint-Sulpice et les Missions, par Mgr Olivier Maurault, P.D. Cette demi-heure est offerte gracieusement par le poste CKAC, à l'occasion du tricentenaire.

Le Canada en guerre

La liberté du monde entier est en jeu

Lors de la reprise de la session fédérale, le très honorable W.-L. Mackenzie King, après avoir passé en revue la situation militaire a déclaré que dans la guerre actuelle, c'est la liberté du monde entier qu'il est donné à l'homme de défendre. Le premier ministre a dénoncé une fois de plus le nazisme, "danger pour l'intelligence et pour l'âme" qui "vise à détruire toute vraie religion."

"La seule liberté digne du nom est la liberté de l'esprit et de l'âme, a dit M. King, nous ne pouvons plus nous permettre de considérer notre propre liberté et la liberté de nos semblables comme constituant deux choses susceptibles d'être envisagées distinctement l'une de l'autre. Nous sommes tous solidaires. On ne saurait dissocier la liberté des individus de leur vie. La question en jeu est d'ordre moral, et elle intéresse au suprême degré non seulement les nations, mais les individus eux-mêmes. La cause que nous défendons est tellement élevée qu'il n'a jamais été donné à l'homme d'en défendre de plus noble."

En pleine production

De son côté, l'honorable C.-D. Howe, ministre des munitions, a fait d'importantes déclarations qui permettent de préciser l'effort de guerre canadien.

Caspéenne, en passant par Rostov, et une autre vers le Caucase-Nord, par voie de la Crimée. C'est son premier objectif.

Il semble en avoir un second : atteindre le Caucase-sud et le Moyen Orient en contournant la mer Noire par le nord et peut-être par le sud en passant par la Turquie. Ce dernier mouvement stratégique ne pourra être réalisé cependant qu'après la prise de Sébastopol et l'anéantissement de la puissance navale russe en mer Noire.

L'action ennemie sur le front sud fait donc présager une campagne d'hiver intense dans le Caucase. Certains observateurs sont d'opinion qu'en plus de cette campagne sur terre, Hitler aurait l'intention de faire une campagne d'hiver sur mer, dans le voisinage de l'Irlande particulièrement, région par laquelle passent de nombreux convois britanniques. Mais cette nouvelle offensive sur l'Atlantique ne sera pas une joyeuse aventure. Hitler le constatera.

NOUVELLE OFFENSIVE SUR L'ATLANTIQUE

L'Armada britannique a fait connaître récemment que depuis le début de la guerre ses navires avaient capturé 1300 marins de la flotte sous-marine de l'Axe. Ce chiffre est éloquent et il l'est encore plus lorsqu'on sait, qu'au cours des derniers six mois, la Royal Navy a fait six fois plus de prisonniers que pendant les premiers 20 mois de la guerre, et que se basant sur les statistiques de la dernière guerre, puis-que la Grande-Bretagne ne veut pas faire connaître le nombre des sous-marins ennemis coulés, les observateurs de la guerre navale estiment que ce chiffre de 1300 sous-marins représentés au bas mot la perte de 100 sous-marins allemands et italiens ; car l'on sait que 70 pour cent de sous-marins coulés se perdent corps et bien et que des autres une faible partie seulement de l'équipage est rescapé : le tiers environ.

Voilà des chiffres qui sont encourageants pour les Britanniques. Il est intéressant d'apprendre aussi, de l'aveu même de Berlin, que les pertes navales britanniques au cours du mois d'octobre sont d'un tiers moins élevées que celles du mois précédent. On avait prévu que sur mer les mois d'été et d'automne seraient les plus difficiles pour les Britanniques. Si les stratégies ont bien prévu, la période la plus grave est maintenant passée. La bataille de l'Atlantique n'est pas finie cependant, loin de là. Mais les pertes de plus en plus nombreuses que les Britanniques font subir à l'armement et la diminution sensible de celles qu'ils subissent eux-mêmes sont des indices encourageants. De plus l'action navale américaine s'accroît sans cesse et les chantiers maritimes du Canada et des États-Unis lancent chaque jour de nouveaux navires. A la nouvelle offensive navale allemande, la riposte viendra.

Notre pays peut maintenant fabriquer tout le matériel aérien nécessaire au plan d'entraînement aérien établi chez nous. La production des chars d'assaut légers atteindra 200 par mois au début de 1942. On a lancé jusqu'ici 77 corvettes et plus de 50 d'entre elles sont déjà en service.

Le ministre a mentionné les usines de Sorel comme un exemple typique de l'efficacité de la production d'après le système du "morcellement". Les usines de Sorel ont été construites pour manufacturer des canons à obus de 25 livres, complètement équipés, au rythme de huit par mois. On en fabrique actuellement 40 et vers la fin de l'année, on en construira 50 par mois. Environ 41 pour cent des pièces sont fabriquées dans 63 petites usines de la province de Québec et de l'Ontario. Les plus délicates et celles qui demandent le plus de précision sont faites à Sorel même.

Et notre marine ?

Quant à notre marine, d'après les chiffres fournis par l'honorable Angus-L. MacDonald, ministre de la défense nationale pour le service naval, elle a passé depuis un an de 1774 officiers et marins en service actif à 13 000 officiers et marins en service actif. Il n'y a pas disette

(Suite à la page cinq)

Requête en invalidation de l'élection de S.-Jean

Le 7 novembre, une demande en contestation de l'élection tenue le 6 octobre dans le comté de Saint-Jean-Napierville, a été signifiée au bureau du greffe de Saint-Jean par un représentant de l'étude Ahearn and Smith de Montréal.

La demande repose sur l'allégation suivante : lors du recensement des bulletins devant le juge Durand, certains bulletins ont été jetés qui auraient dû être tenus pour valides ; le dépouillement n'a pas été fait selon la loi. S'il l'eût été on aurait été dans l'obligation d'accorder la victoire à M. L.-Omer Perrier, le candidat libéral, sur son adversaire, M. Paul Beaulieu. La signification est signée par M. Jules Lymburner, agent de Saint-Jean

Un banquet à l'honorable Hector Perrier

Les libéraux du comté de Terrebonne célébreront l'anniversaire de la victoire de l'honorable Hector Perrier.

A cette occasion, ils offriront à leur député à l'Assemblée législative un banquet, le soir du 19 novembre courant. Ce banquet aura lieu dans la salle du collège de Saint-Jérôme.

Le nombre des couverts est limité à 400, la salle ne permettant pas d'accommoder plus de convives. De ce fait, tous les billets sont réservés et peuvent être retenus des organisateurs locaux. Vu la grande demande, aucun billet ne sera vendu à la porte d'entrée, le soir de la fête. On ferait donc très bien de voir immédiatement à se procurer sa place.

Plusieurs invités d'honneur assisteront à ce banquet qui groupera des représentants de toutes les paroisses du comté.

APRES 2 ANS

PROGRES ET ASSAINISSEMENT DES FINANCES

Déclaration de l'honorable Godbout

"Depuis deux ans que nous sommes au pouvoir, l'agriculture et la colonisation ont reçu une impulsion profitable dont les heureux effets se font déjà sentir un peu partout. La répartition judicieuse des colons sur nos différentes terres arables, la motorisation agricole, l'essouchement motorisé, initiative qui décuple la rapidité des travaux d'agriculture et de défrichement, le développement du drainage, l'institution de primes pour le fromage de première qualité, en résumé, toutes les mesures adoptées au cours des dernières sessions par le gouvernement que je dirige, ont permis aux colons et aux agriculteurs de s'établir plus solidement et ont créé en cette province une renaissance économique qui ne peut, désormais, que s'accroître". Voilà ce qu'a déclaré, le 7 novembre, le premier ministre, l'honorable Adélard Godbout, à l'occasion du second anniversaire de son accession à la tête de l'administration de la province de Québec.

"Durant cette période, a continué le chef de l'administration provinciale, nous avons classé les initiatives gouvernementales selon leur degré d'urgence. Tout en établissant les finances de la province sur des bases non seulement solides mais stables, nous avons veillé avec soin à une équitable répartition des deniers publics. Les diverses branches du département de l'agriculture ont pris une extension et un degré d'efficacité inconnus jusqu'à date. Le drainage nous a rendu des centaines d'acres de bonne terre arable. Le développement de la petite industrie : culture du lin, de la betterave, les travaux d'arts paysans, a ouvert à une main d'œuvre

pleine d'initiative un vaste champ. La politique de colonisation du gouvernement a permis de décongestionner les villages trop peuplés et d'établir sur de nouvelles terres fertiles de jeunes couples trop heureux de pouvoir se créer un foyer agréable. Le ministère de la santé et du bien-être social prend une expansion conforme aux besoins de la population de la province et remédie aux déficiences passées, tout en développant la puériculture et en préconisant la médecine préventive avec des résultats de plus en plus encourageants. La voirie et les travaux publics, le ministère du travail et le département du procureur général sont administrés avec une compétence qui ne fléchit pas. En somme, dit M. Godbout, nous poursuivons dans tous les domaines de l'administration publique, une politique de sécurité nationale, de progrès intellectuel et économique, avec la volonté de grandir notre province et d'assurer le bien-être social de sa population.

"En ce mois qui marque le centenaire de Laurier, c'est-à-dire du Canadien-français qui s'est le plus distingué dans la vie politique du pays tout entier, il me plaît de le citer en exemple à la jeunesse. La carrière de sir Wilfrid démontre qu'avec du travail et de l'énergie les nôtres peuvent atteindre les plus hauts postes de commandement."

"Je ne voudrais pas terminer cette entrevue sans rendre un nouvel hommage au cultivateur de chez nous. Je ne connais pas d'homme qui, sous le soleil, soit plus utile à la société que le cultivateur progressif. Le bon agriculteur, je l'ai déjà proclamé, doit être conscient du rôle qu'il tient, être fier de sa profession, la faire aimer à ses fils et leur enseigner le sens des responsabilités. C'est par ce moyen que tous nous formerons une nation forte et généreuse, un peuple qui saura remplir sa mission sur ce continent".

Je ne crois pas que l'on puisse dire que les bureaux du contrôleur du pétrole ont été mal administrés, a dit l'honorable M. Howe.

OTTAWA RETARDE

L'honorable Isley, ministre des finances, a annoncé à la Chambre des communes que, sur la recommandation de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le gouvernement a décidé de retarder du 17 novembre au 1er décembre, la date de l'entrée en vigueur des règlements qui limiteront les prix de tous les produits essentiels à la vie à ce qu'ils étaient du 15 septembre au 11 octobre dernier.

"La raison de ce retard, a dit M. Isley, est bien simple. Nous voulons assurer que la nouvelle mesure qui, tout le monde en convient, est d'application difficile, soit, dès le moment où elle entrera en force, administrée et mise en vigueur de la façon la plus effective possible. Il n'y a aucune modification d'apportée à la politique que le gouvernement a déjà annoncée."

IL QUITTE LE PARTI CONSERVATEUR

M. J.-S. Roy, député de Gaspé à la Chambre des communes, a annoncé à la Chambre qu'il a abandonné le parti conservateur parce que celui-ci, a-t-il expliqué, manque de sympathie pour le Canada français. Désormais, il affichera "une attitude indépendante au Parlement".

M. Roy, le seul conservateur élu dans le Québec en 1940, s'est levé sur une question de privilège pour expliquer les raisons qui l'ont poussé à abandonner son siège parmi les députés conservateurs.

(Suite à la deuxième page)

MELI-MELO
A lire en 2e page

Petit courrier d'Europe

RUSSIE

Les abris de Moscou

Moscou. — La grande capitale de toutes les Russies subit, cet automne, le même sort qui fut celui de la ville de Londres l'automne dernier. Les squares et les perspectives sont crevés par d'énormes cratères; de longs pans de murs s'écroulent dans les rues, ouvrant à tous les vents les vastes logements ouvriers construits par le régime; des immeubles sont pulvérisés par les bombes. Les abris dont on dispose à Moscou pour mettre les citoyens en sûreté peuvent actuellement loger environ 80 pour cent des quatre millions d'habitants. Il y a encore peu de tranchées mais plusieurs sous-sols. L'abri le plus sûr et le plus spacieux est celui du chemin de fer souterrain.

TCHECOSLOVAQUIE

Les vaches maigres

Prague. — Un journal nazi de cette ville, ancienne capitale de la République tchécoslovaque, constatait récemment, dans sa chronique agricole, que les vaches ténues du protectorat de Bohême-Moravie produisaient moins de lait que les vaches allemandes. L'auteur de cette chronique qui a paru dans le *Neue Tag* accuse en quelque sorte les vaches de se livrer à du sabotage!

DANEMARK

Les vaches grasses

Copenhague. — Au cours d'un raid effectué par la R.A.F. contre un établissement militaire des Nazis au Danemark, le communiqué allemand informa les journaux danois que le seul objectif que les aviateurs anglais avaient réussi à toucher était une vache. Un journal de Copenhague, moins prudent que d'autres, risqua le commentaire suivant: "Ce devait être une vache bien étrange: un gros incendie l'a brûlée pendant trois jours."

FRANCE

L'Ordre nouveau de la faim

Vichy. — La nouvelle émission des cartes de rationnement pour les vivres en France non-occupée porte l'étrange mention: "Valable jusqu'en 1970". L'Ordre nouveau de la faim doit-il durer vingt-neuf ans? L'occupation allemande prélève encore la majeure partie des produits alimentaires fabriqués en France.

GRANDE-BRETAGNE

L'alphabet symbolique

Londres. — Une autre lettre de l'alphabet vient, à la suite de la lettre V, d'entrer dans l'actualité. C'est la lettre Q que les Anglais utilisent pour garder leurs populations en état de qui-vive en leur demandant d'agir vivement en tout. Q est devenu l'abréviation de "Quick", dans les usines, au guichet des banques, à l'appareillage des navires, sur le parquet des Communes, à la table des conseils d'administration, au

Rendons-nous à l'évidence

UN NOUVEAU DEFI NOUS EST LANCE

Il est reconnu que les nouvelles de la guerre mondiale deviennent de plus en plus graves. Le combat magnifique livré par la Russie contre les hordes nazies est vraiment remarquable, mais cet effort gigantesque épuise les forces russes. De son côté, le Japon se prépare à se déployer de sa pseudo-politesse orientale pour pointer ses canons directement sur l'Australie, le Canada et les Etats-Unis. Nos dirigeants au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre nous laissent entrevoir chaque jour plus clairement que les préparatifs immenses qui doivent être faits en vue de la lutte finale avec Hitler nécessitent un surcroît d'énergie et de sacrifices de la part de tous, si nous voulons que les démocraties sortent victorieuses du conflit.

Point n'est besoin d'une grande clairvoyance pour prévoir que les Canadiens devront, d'ici peu, augmenter sensiblement leur effort de guerre. S'adressant récemment à la nation entière, dans un discours prononcé à la radio, le premier ministre Mackenzie King a préconisé fortement certaines mesures de rationnement en ce qui concerne les marchandises en général. Des changements radicaux devront être opérés du jour au lendemain, qui auront pour effet de modifier considérablement la vie privée de presque tous les citoyens du pays. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire de l'effort de guerre du Canada. Des chars d'assaut et des canons, des avions de bombardement et des corvettes, des mitrailleuses et des véhicules de traction pour les canons Bren seront incessamment requis en énormes quantités et devront être fabriqués ici même, au Canada.

Les emprunts, et les taxes imposées au peuple du Canada, devront seuls suffire à défrayer le coût de ces nouveaux engins de guerre. Ce nouvel aspect de la guerre mondiale ne fait qu'augmenter l'importance du mouvement d'épargne de guerre au Canada. Le défi est donc lancé à tous les éditeurs de journaux ou périodiques du pays qui auront le devoir de faire comprendre à leurs lecteurs, durant les deux ou trois prochaines semaines, la gravité de l'heure et les sacrifices qui s'imposent pour sauver leur pays et la civilisation.

comptoir des magasins, partout. Les postes de la radio de l'Axe Rome-Berlin ont tenté en fin de semaine de substituer les lettres A, B et C à la lettre V qui dans son acception italienne devait signifier "Vincere", vaincre, et en allemand, "Viktoria", victoire.

ALLEMAGNE

La campagne d'hiver

Berlin. — Les préparatifs de l'Allemagne pour une longue campagne d'hiver en Russie sont de plus en plus apparents. Le commentateur de la radio allemande *Dienst aus Deutschland* disait en fin de semaine que l'industrie textile allemande travaille depuis octobre 1940 presque exclusivement pour l'armée et qu'à peu près tout l'équipement n'a été produit, depuis l'été dernier, que dans l'éventualité de longs séjours sous de froides latitudes.

Les catholiques défient la Gestapo

Des Allemands protestent publiquement contre la suppression d'un monastère.

Il vient d'arriver dans les milieux officiels de Londres des témoignages absolument dignes de foi à l'effet que les Catholiques d'Allemagne ont exprimé ouvertement leur ressentiment à l'égard des persécutions commises par la Gestapo. En particulier, disent ces témoignages, la suppression des monastères a suscité des démonstrations significatives du sentiment public.

C'est ainsi que, lorsque lecture fut donnée à la communauté du monastère du décret ordonnant la confiscation du grand centre des missionnaires bénédictins d'Allemagne à Saint-Ottilien, un sous-officier en permission se leva pour protester. Il fut immédiatement jeté à la porte par la Gestapo.

Quelqu'un ayant alors sonné le tocsin, tous les gens des environs accoururent en foule à l'abbaye. Cette foule, en larmes, s'agenouilla pour recevoir la bénédiction donnée par le Supérieur avant de s'en aller. L'hostilité des fidèles se manifesta de nouveau ouvertement quand les nazis se saisirent de l'abbaye de Munsterschwarzach. Deux cents nazis, baïonnette au canon, étaient déjà arrivés et avaient enfoncé les portes, pour emmener les moines aux Franciscains à Kreuzberg, sauf plusieurs révérends pères et frères laïcs s'occupant de travaux agricoles.

Lorsque ceux-ci furent expulsés à leur tour, des milliers de fermiers de la région se rassemblèrent pour protester, et parmi eux se trouvaient un nombre de soldats en permission, dont certains étaient membres religieux de la communauté.

Craignant une émeute, la Gestapo fit appel aux autorités militaires. Mais ces dernières surprirent la Gestapo en lui répondant qu'on ne pouvait blâmer des hommes qui désiraient défendre leurs demeures. Finalement, Monseigneur le comte van Galen, évêque de Munster, a déclaré aux travailleurs de Westphalie, dans un sermon qui a fait grande sensation, que "grâce à la Gestapo, il n'y a maintenant ni justice ni sécurité pour les citoyens allemands, et il est impossible de garder le silence plus longtemps".

A Londres on attache de l'importance non pas aux faits précités et à d'autres incidents similaires en eux-mêmes, mais bien au fait que ne peut plus être contenue entièrement la réprobation publique de la Gestapo.

"Amérique Française"

Tel est le titre d'une nouvelle revue qui vient de naître en pleine guerre et qui a bonne envie de vivre. Fort bien éditée, elle est avant tout soucieuse de belle et bonne littérature.

Ses directeurs sont MM. Roger Rolland et Pierre Baillargeon. M. Roger Rolland présente la nouvelle revue au public. Il écrit: "Voici le rapprochement matériel de ceux qu'une même ferveur faisait déjà communier: un mouvement de culture désintéressée, une revue littéraire."

"Les collaborateurs", écrit encore M. Roger Rolland, "sont des jeunes (et il y a des jeunes parmi les aînés) qu'un même enthousiasme a rassemblés pour travailler plus efficacement à la cause des lettres canadiennes-françaises en formation."

Nous souhaitons succès et longue vie à *Amérique Française*.

A OTTAWA

(Suite de la première page)
"J'ai décidé de les quitter (les conservateurs) et je ne l'ai pas fait à la légère", a déclaré M. Roy. "J'ai consulté depuis des mois des gens du Québec qui m'ont exprimé l'opinion qu'il est inutile pour la province de Québec de tenter de nouveau de travailler la main dans la main avec le parti conservateur."
Dans une interview aux journalistes, la veille, M. Roy avait déclaré qu'il avait rompu avec le parti conservateur à cause de la politique impérialiste du groupe tory.
Le parti conservateur n'a plus un seul représentant de la province de Québec à Ottawa.

Au Canada cette semaine

Le Crédit Social dénoncé par le cardinal Villeneuve

Comme allait s'ouvrir à Québec le deuxième congrès du Crédit Social, son éminence le cardinal Villeneuve a fustigé d'une façon cinglante les adeptes du Crédit Social qui tentent de se servir du manteau de l'Eglise pour faire avancer leurs théories économiques, fallacieuses et incohérentes. Les paroles du cardinal valent d'être citées car elles en disent plus long que tous les commentaires que l'on pourrait en faire:

"Je n'aurais rien à dire du Crédit Social si, une fois encore, les procédés pour le moins tendancieux des chefs du Crédit Social dans notre province ne paraissaient vouloir laisser entendre qu'ils ont l'approbation de l'Ordinaire, et que leur mouvement est une croisade religieuse. Ce besoin d'eau bénite, après les directives que j'ai données à leur sujet, est d'une insolence, pour ne pas dire plus, contre laquelle je dois protester."

"Pareille astuce, d'ailleurs plusieurs fois renouvelée n'est pas faite pour souligner la droiture des organisateurs: Voilà pourquoi je me vois obligé de ne pas paraître couvrir du manteau de l'Eglise ceux qui voudraient conduire le peuple à l'aveuglement."

"Comme théorie économique, continue le Cardinal ou comme système monétaire, le Crédit Social est pour le moins encore grandement controversé parmi les sociologues et les économistes; l'Eglise n'a jamais, sur le terrain économique et social présenté un système technique déterminé, ce qui d'ailleurs ne lui appartient pas quoiqu'elle ait pourtant clairement indiqué, sur certains points, des directives qui, tout en s'adaptant dans le concert à des applications diverses selon les différentes conditions de temps, de lieux et de peuples, montrent la bonne voie pour assurer l'heureux progrès de la société."

Plus loin dans sa lettre ouverte, le cardinal enjoint strictement aux prêtres et aux religieux, tout autant qu'aux laïques prudents, de ne pas appuyer de leur autorité le Crédit Social. "J'ai cru devoir mettre en garde contre l'exploitation électorale qu'on pourrait faire des déclarations du Crédit Social, et pour éviter toute équivoque, j'ai recommandé qu'aucun prêtre ou religieux dans le diocèse de Québec ne donne l'appui de son nom à des plaidoyers ou à des organisations créditistes, et j'ai défendu au clergé d'assister aux réunions publiques relatives au Crédit Social. Les laïques qui s'affilient aux groupements créditistes le font à leurs risques et dépens."

Expliquant ensuite que le Crédit Social représentait un système économique hasardeux dont jamais personne n'a fait de définition nette ou d'exposé positif, le primat de l'Eglise canadienne apostrophe ainsi les hypocrites politiques: "L'Eglise doit se dégarer de pareil charlatanisme et je le fais ouvertement. Comme parti politique, le Crédit Social ne vaudra ni plus ni moins que les autres parties, selon la valeur, l'honnêteté, le désintéressement de ceux qui en auront la conduite, et il est à craindre qu'il n'use des procédés habituels en l'espèce."

"Enfin, en ce qui concerne les imprimés du Crédit Social, sans entrer en plus de détails sur ses méthodes, on doit dire qu'il s'en dégage un souffle tel qu'il excite les passions révolutionnaires beaucoup plus qu'il ne forme l'esprit social et ne travaille à reconstruire la société. Quand les créditistes cesseront de jouer à la religion et qu'ils établiront clairement leur doctrine, alors, s'il y a lieu, on donnera l'appréciation voulue à leurs théories économiques."

Cet anathème prononcé en haut lieu a eu l'effet de ruiner le congrès que le Crédit Social se proposait de tenir à Québec au début de cette semaine. Quant à ceux qui de part et d'autre semblaient s'intéresser au mouvement, la déclaration de l'autorité religieuse, et surtout les motifs qui l'ont inspirée ont suffi à calmer leur enthousiasme et leur zèle. Il est normal que dorénavant le Crédit Social entre sous terre où passe aux extrêmes de la révolution; ce qui n'est guère possible, ni probable.

E. A.

MELI-MELO

LES DEPENSES DE VOYAGE DE L'HONORABLE ISLEY

Le ministre des finances, M. J.-L. Isley, a porté à l'attention de la Chambre une question personnelle. Il a donné les chiffres de ses dépenses de voyage durant les années 1939-1940 et 1940-1941.

M. Isley explique qu'un rapport publié dans les journaux le 4 novembre citait comme chiffre de ses dépenses pour l'année qui se terminait le 31 mars dernier, \$17,257 et pour l'année précédente, \$544.

Les chiffres sont les suivants, corrige M. Isley: pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1940, pour mes deux secrétaires et moi-même, \$1,743; pour l'année terminée le 31 mars 1941, \$585 pour moi et rien pour les secrétaires.

M. Isley a expliqué qu'il n'insistait sur ce point que parce qu'il redoutait que ces rapports exagérés ne nuisent à la campagne d'épargne.

LES COMMUNISTES HORS LA LOI AU CANADA

"Le parti communiste est encore illégal au Canada, non à cause de son association avec la Russie mais en raison de son attitude 'subversive' à l'égard de l'effort de guerre de notre pays". Voilà ce que le premier ministre Mackenzie King a mis bien en relief, à la Chambre des communes, lundi dernier.

DIX PLAINTES PRISES CONTRE LES CINEMAS

Me Lucien Béliveau a pris, au nom du Procureur général de la province, dix plaintes contre des cinémas qui auraient admis des enfants en bas de 16 ans et qui auraient enfreint la loi du dimanche en montrant des spectacles de vaudeville. Ces plaintes ont été prises et les propriétaires de ces cinémas comparaitront par sommation, rapportable en 8 jours.

Me Béliveau a signalé que c'était le début d'une vaste campagne contre ceux qui violent les lois d'admission au cinéma des enfants en bas de 16 ans et les lois du dimanche. Il a déclaré qu'une cinquantaine d'autres plaintes seront prises d'ici quelques jours.

ETUDE DE Taux DE PEAGE DES PONTS DU QUEBEC

Interrogé par des journalistes à ses bureaux du nouveau Palais de justice de Montréal, lundi dernier, l'honorable T.-Damien Bouchard, ministre des travaux publics et de la voirie dans le cabinet Godbout, a déclaré que son ministère étudiait actuellement la possibilité de diminuer les taux de péage des ponts de la province.

M. Bouchard a ajouté ne pas pouvoir dire qu'il y aurait une baisse des taux de péage des ponts. On étudie de ce temps-ci le problème à la lumière des derniers revenus. On prendra prochainement une décision, à la suite de ce genre d'enquête. La population connaîtra bientôt le résultat de l'enquête, vraisemblablement la semaine prochaine. Il faut songer à la réimpression des livrets de billets mis à la disposition des intéressés.

Une commission conjointe de défense canado-américaine

Le premier ministre du Canada, le très honorable Mackenzie King, a annoncé à la Chambre des communes, la création d'une commission canado-américaine de défense et de production. C'est la quatrième mesure importante prise par le Canada et les Etats-Unis pour l'exécution du plan de coopération et de coordination de défense.

La nouvelle commission, a dit le premier ministre, "étudiera la capacité et la capacité potentielle du matériel de défense dans chacun des pays afin que, dans la mobilisation conjointe des ressources, chaque pays donne à l'effort de défense commune les articles de défense qu'il peut le plus facilement produire, tout en prenant en considération le désir d'organiser la production de telle façon à diminuer, autant que possible et d'après l'effort maximum de défense, les difficultés de rajustements au cours de la période d'après-guerre".

La nouvelle commission soumettra de temps à autre, à M. King et au président Roosevelt, ses recommandations et les progrès réalisés sur leurs recommandations.

MANQUE D'ENTHOUSIASME EN ALLEMAGNE

Berlin. — Pour faire face au mécontentement grandissant de son peuple, Hitler a dû lancer une campagne de propagande pour prouver que la guerre de Russie était inévitable. Il faut que la Russie soit éliminée avant que l'Allemagne puisse conquérir la Grande-Bretagne et devenir maîtresse du monde. On cherche à terroriser le peuple en lui montrant ce qui serait arrivé si le Fuehrer avait commis la folie de laisser les Russes attaquer les premiers. Mais les propagandistes de Hitler n'apporteront pas la paix et l'oubli aux mères et aux épouses des soldats allemands qui tombent par milliers dans les plaines de Russie.

LE CHAUFFAGE AU BOIS EST ECONOMIQUE

Les recherches que le laboratoire des produits forestiers (ministère des mines et des ressources) a faites sur la valeur du bois comme combustible révèlent qu'il peut y avoir de grands avantages économiques à chauffer au bois. Le combustible est toujours en notre pays un item important du budget familial, et en temps de guerre on doit prendre tous les moyens pour réduire au minimum cette dépense et l'achat de combustibles importés.

Les expériences de laboratoires démontrent qu'une corde et quart de bois durs lourds comme l'érable dur, le merisier, le hêtre et le chêne, peut donner autant de chaleur qu'une tonne d'anthracite, si l'on a un bon appareil de chauffage. Le bouleau blanc, l'érable mou, le peuplier et le bois blanc ne fournissent que de 60 à 80 pour cent de la chaleur produite par l'érable dur. Il va de soi qu'on obtient toujours de meilleurs résultats quand le bois est bien sec.

Comme la combustion du bois exige beaucoup moins d'air que celle du charbon, il est important que les poêles et les fournaies à bois soient aussi hermétiques que possible. L'air ne doit entrer que par les ouvertures spéciales. On pourra alors régulariser la combustion à volonté et économiser le bois.

Si l'on a les grilles et les trémies nécessaires de même qu'un entrepôt assez grand, l'usage de la sciure de bois peut être très satisfaisant et économique. Ce combustible donne un feu égal, qui n'exige guère d'attention, et il laisse peu de cendre, contrairement à tous les bois de chauffage. On utilise la sciure de bois depuis longtemps en Colombie-Britannique, et son emploi s'est répandu dernièrement dans l'est du Canada.

Tous ont besoin de ce permis

Nouvel avertissement de la commission des prix et du commerce

"Tout manufacturier, marchand en gros d'aliments ou de produits alimentaires, étoffes, files, vêtements, ou chaussures a eu un avis assez prolongé qu'après le dernier du présent mois, il ne pourra vendre des approvisionnements d'aucune de ces denrées à des détaillants qui ne détient pas de permis", a déclaré M. C.-R. Morphy, directeur des permis de la commission des prix et du commerce en temps de guerre. "Cependant", dit M. Morphy, "la moitié des hommes d'affaires qui doivent se procurer un permis pour le 1er décembre ne l'ont pas encore demandé".

Commentant son récent voyage d'inspection dans l'ouest du Canada, le directeur des licences remarqua le manque de compréhension des règlements de licences par certains hommes d'affaires.

"Même si vous ne vendez que des tablettes de chocolat et des eaux gazeuses, vous devez avoir un permis", a-t-il expliqué. "Un magasin de nouveautés qui ne vend peut-être que six chevaux de laine par année, doit tout de même avoir un permis. Toute personne ou firme fabricant ou faisant le commerce de produits alimentaires, farine ou pâtures, files, tissus, vêtements ou chaussures ne doit pas continuer la vente de ces articles après la fin de novembre, sans avoir étalé bien en vue dans sa vitrine, le certificat pour devanture. Plus de 40,000 de ces décalcomanies ont déjà été expédiées aux requérants."

LE COPARO

Un journal mensuel, Coparo, vient de paraître. Edité et publié à Mont-Rolland, il est destiné aux employés du moulin de la compagnie de Papier Rolland et aux citoyens de Mont-Rolland.

Ce nouveau journal dont la rédaction est très variée est dû à l'initiative de M. Olivier Rolland, gérant de l'usine Rolland.

L'ACCORD SECRET HITLER-DARLAN

Zurich. — De sources dignes de foi, on confirme que l'accord secret conclu entre Hitler et Darlan contient, entre autres clauses: l'Alsace-Lorraine province allemande; les départements du Nord et du Pas-de-Calais rattachés à une Belgique sous la dépendance de l'Allemagne; l'occupation pendant vingt-cinq ans de toute la zone interdite, le Reich ayant le droit d'y installer des Allemands et d'en expulser les Français, avec plébiscite à la fin des vingt-cinq ans; la cession complète à l'Allemagne des cinq ports méditerranéens de Sète, Oran, Alger, Bizerte et Beyrouth; l'agriculture française à la disposition de l'Allemagne et tous ses traités commerciaux devant avoir l'approbation du vainqueur.

LE CONGRES A AMENDE LA LOI DE NEUTRALITE

Le Sénat américain a voté et envoyé à la Chambre des représentants, le 7 novembre, une loi autorisant les navires marchands américains à s'armer et à naviguer dans les ports belligérants et dans les zones de combat.

La loi de neutralité américaine se trouve ainsi amendée par 50 voix contre 37, après 11 jours de débats. Ce vote abolit l'article de la loi de neutralité interdisant aux bâtiments américains d'entrer dans les zones de combat.

Le Congrès a adopté les amendements du Sénat par une majorité de 13 voix.

Les fermiers, pêcheurs, jardiniers, etc.

"Tous les fermiers, pêcheurs, jardiniers, éleveurs et aviculteurs ne sont pas exemptés des règlements relatifs aux licences", ajoute M. Morphy. "Toute personne achetant des fruits et légumes, pâtures, bétail ou volaille dans le but de les revendre, doit aussi avoir un permis. On peut se procurer les formulaires de demande de permis à tout bureau de poste. Ces permis sont gratuits."

"La commission des prix et du commerce en temps de guerre ne fait aucune restriction pour l'obtention des permis", continue M. Morphy. "Un homme d'affaires peut continuer ses affaires comme d'habitude, ajouter de nouveaux items, ou ouvrir de nouveaux commerces."

"La possession d'un permis et le fait d'étaler le certificat est une assurance pour le client que cet homme d'affaires coopère avec le gouvernement dans le but de prévenir les hausses non nécessaires des prix et assurer une distribution plus équitable des approvisionnements."

"Il y a eu un peu de confusion chez des distributeurs de charbon, de peaux et de cuirs au sujet de ce règlement de permis", dit encore M. Morphy. "Les personnes ou firmes qui ont déjà leurs permis doivent en demander un autre, seulement dans le cas où ils vendent aussi des aliments, pâtures, tissus, vêtements ou chaussures."

M. Morphy vient de quitter Ottawa pour une tournée d'inspection dans les provinces maritimes et Québec.

SERVICE SPECIAL

POUR SAINTE-THERESE

La Cie de transport provinciale et les Defence Industries Ltd font une entente.

Un service spécial sera établi de bonne heure le matin, pour conduire les employés aux usines de Defence Industries Limited, près de Sainte-Thérèse de Blainville, dans le comté de Terrebonne, jusqu'aux usines. Des autobus conduiront les employés de jour à leur travail et reconduiront les employés de nuit à domicile, pour opérer ensuite à des heures régulières entre les localités où le personnel provient.

Une entente a été conclue à cet effet entre la Cie de transport provinciale, qui fournit tous les autobus nécessaires, et les Defence Industries, le coût étant calculé d'après le nombre de milles parcourus, à un prix minimum pour les employés.

Ceci représentera une amélioration considérable pour les employés: les municipalités bénéficiant du service seront Terrebonne, Sainte-Rose, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Sainte-Dorothée, Saint-Jérôme, Sainte-Adèle, Saint-Lin et tous les points intermédiaires.

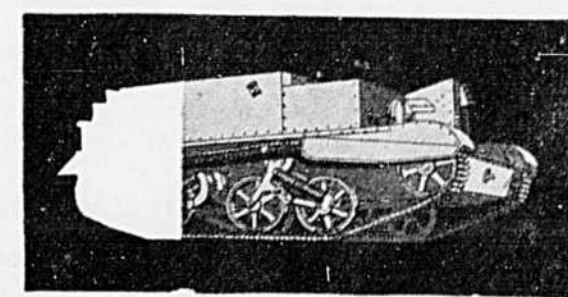
Trois équipes travailleront maintenant pendant huit heures chacune à Sainte-Thérèse, et le nouveau service d'autobus a été organisé en conséquence.

Le très honorable Ernest Lapointe à l'hôpital

Le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice, est en repos, depuis quelques jours, à l'hôpital Notre-Dame, de Montréal. Le Dr Jules Prévost, son médecin, nous a confirmé lui-même, hier, que l'état du ministre de la justice "n'est pas grave", ajoutant que celui-ci pourra quitter "bientôt" l'hôpital.

SAINT-JEROME A ENCORE DU CHEMIN A FAIRE!

pour tenir sa promesse: deux camions-chenilles par mois.



57%

presque les trois-quarts de notre objectif... Il ne reste qu'une semaine pour compléter nos camions-chenilles.

PUISONS AU BAS DE LAINE, PRETONS NOS DOLLARS!

Le temps presse, il ne reste qu'une semaine. Saint-Jérôme a encore du chemin à faire pour tenir sa promesse de deux camions-chenilles par mois. N'allons pas nous embourber dans le dernier mille. Notre municipalité ne doit pas faillir à la tâche par notre faute. Tout le monde doit coopérer activement pour atteindre l'objectif fixé.

A l'oeuvre! Doublons nos achats de Certificats d'Épargne de guerre. Assurons-nous que chacun fasse sa part. Sollicitons nos amis. Les Certificats sont à la portée de tous. Saint-Jérôme doit tenir sa promesse.

Nous voulons que la guerre soit courte? .. PRENONS LES MOYENS DE L'ABREGER!

LE COMITE DE S.-JEROME POUR L'EPARGNE EN TEMPS DE GUERRE

Doublez vos achats réguliers de CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

Le visage des morts...

Le visage des morts est toujours grave et doux. Le suprême sommeil, en fermant leur paupière, a mis dans leur regard un rayon de lumière visible pour eux seuls et lointaine pour nous.

Ainsi, quand nous venons de tomber à genoux, leur Fantôme, une fois encore, la dernière, nous dit, de sa voix blanche et déjà funéraire : "Baisez mes yeux éteints, pour les revoir en vous".

Nous les voyons toujours. La mémoire pieuse garde fidèlement l'image radiée de ce front pur, nuancé d'une étrange lueur.

Et, tant que nous vivons, cette image sacrée flotte devant nos yeux et vit, inaltérée, dans le miroir du songe et le temple du cœur.

HENRI CHANTAVOINE

Chronique féminine

Les femmes européennes résistent à l'oppression

L'Europe traverse actuellement un purgatoire. Pour n'avoir pas apprécié à sa juste valeur la menace hitlérienne, pour n'avoir pas su s'unir devant l'agresseur, pour s'être laissée emporter morceau par morceau, pour avoir oublié que la liberté et la paix doivent être non seulement savourées mais défendues avec réalisme et détermination, l'Europe subit maintenant le terrible châtiment de l'occupation allemande.

Le continent envahi accepte bravement ce purgatoire et a choisi la voie beaucoup plus difficile et douloureuse de la révolte, de la lutte souterraine contre un ennemi déjà installé chez lui. L'histoire de ce combat tardif, mais non moins épic, ne peut pas encore être écrite au complet. Lorsqu'elle le sera, nombre de ses plus belles pages seront consacrées à la part prise par les femmes dans la lutte. Les femmes européennes, par leur pacifisme intrinsèque et leur ténacité dans le sacrifice, portent leur lourde part de responsabilités dans la chute de ce continent. Mais elles se rachètent amplement par leur héroïsme actuel.

Hygiène

8,039 inspections sanitaires au cours de septembre

"Nul ne contestera la nécessité de combattre la propagation des maladies transmissibles pas plus que l'importance des maladies pestilentielles exotiques et l'un des bons moyens de prévenir la diffusion des affections infectieuses, c'est de surveiller étroitement les sources d'alimentation et la salubrité des habitations. Au cours du mois de septembre dernier, conformément à cette politique, les officiers du département de la santé et du Bien-être social ne firent pas moins de 8,039 inspections sanitaires, confisquant, par la même occasion, 7,247

Cet héroïsme est magnifiquement incarné par la Jeanne d'Arc serbe qui a conduit une bande de Chetniks yougoslaves, en révolte ouverte et armée contre les Boches, à la prise de Sabac, au cri de "Jivilo Yougoslavia" — Vive la Yougoslavie ! Des cas comme celui-ci sont rares. C'est plutôt en secret et dans l'ombre que les femmes européennes luttent contre l'oppression.

M. Masaryk raconte dans son autobiographie que des femmes tchèques se sont engagées comme coiffeuses afin de pouvoir chuchoter des messages et des directives à l'oreille de leurs clients. Même en Allemagne, les femmes participent au bon combat contre les tyrans. Sur les murs de Hambourg et d'autres grandes villes du Reich, on a trouvé récemment des affiches comme celle-ci : "Nous voulons savoir nos maris et nos fils !". En Norvège, non seulement des hommes mais des femmes ont entrepris la périlleuse évasion vers l'Angleterre afin d'offrir leurs services à la cause alliée. Au pays même, des femmes accomplissent chaque jour des tâches qui les rendent passibles, si elles sont prises, de la peine capitale, de la

livres d'aliments impropres à l'alimentation."

Voilà ce que vient de déclarer aux membres de la tribune des journalistes l'honorable Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social. La surveillance des conditions qui sont favorables ou nuisibles à l'entretien de la vie exige la suppression des insalubrités de toutes natures. Par les inspections sanitaires, on atteint ce but. Au cours de septembre, les inspecteurs sanitaires ont visité 265 logements, 174 établissements de coiffure, 645 écoles, 672 laiteries, 441 vacheries, 338 abattoirs, 671 marchés publics et 2,432 autres établissements de victuailles.

De toutes les questions hygiéniques dont la solution s'impose le plus impérieusement à l'heure présente aux corps constitués qui ont charge de la santé publique, affirment les médecins hygiénistes, il n'en est guère d'une importance inférieure à celle de l'approvisionnement d'une eau potable réunissant toutes les conditions de pureté physique, chimique et biologique requises par l'état actuel de nos connaissances médicales. Aussi, afin d'améliorer les conditions hygiéniques qui se rapportent à ce domaine, les inspecteurs sanitaires ont examiné 147 aqueducs et 442 puits. Les prélèvements d'eau expédiés aux laboratoires du département se chiffrent à 740. Ajoutons que l'on a fait 747 prélèvements de lait, 272 pour diphtérie, 315 pour typhoïde et 522 pour tuberculose. La coopération du public est indispensable dans ce domaine. Que chacun collabore avec son médecin hygiéniste et les résultats ne se feront pas attendre.



La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Ayez une peau "jeune"

Sur chaque cinq lettres que je reçois, trois se plaignent de la sécheresse de la peau. C'est de saison ! Le vent et la poussière ont une large part de responsabilité pour cet état contre lequel il importe de réagir, car la sécheresse de la peau n'est que le début de toute une série d'affections, dont les moindres sont la rugosité, le "farinage" et les petites lignes qui, en s'incrétant, deviendront des rides profondes.

La "Jeunesse" de la peau dépend du bon fonctionnement de petites glandes qui sécrètent une matière huileuse. Dès que ces glandes cessent de fonctionner, pour quelque cause que ce soit il faut restaurer la

torture ou de l'emprisonnement. Des épouses collaborent avec leurs maris dans ce travail secret et, lorsque ceux-ci sont appréhendés, elles prennent leurs places et la lutte continue. Des femmes sont engagées à la rédaction, à l'impression et à la distribution de journaux clandestins, dont six paraissent aujourd'hui régulièrement en Norvège.

Les femmes ont aussi inventé des moyens bien féminins et bien amusants de manifester leur attitude anti-nazie. En Norvège, elles ont brodé sur des mitaines les symboles de leur loyauté au gouvernement libre. Un autre symbole de solidarité est le port d'épingles de sûreté et de pinces à papiers. Un ornement à la mode est une allumette, qui signifie "la haine prête à s'enflammer". Dans tous les pays occupés, la majorité des femmes ne veulent rien avoir à faire avec les soldats allemands de l'armée d'occupation et une femme qui est vue avec l'un d'eux risque le déshonneur et la vindicte publique. Cette attitude mine lentement le moral du soldat boche qui se voit, avec raison, devenir le paria, l'"intouchable" de l'Europe.

Partout, particulièrement en France, en Grèce, en Belgique et dans les Pays-Bas, des femmes ont caché des soldats alliés et ont aidé à leur évasion. La punition pour une "offense" comme celle-ci est le peloton d'exécution. Des femmes ont pris part, les armes à la main, à la défense de l'île de Crète et nombre de représentantes du "sexe faible" prennent part aux guerillas qui se poursuivent encore là-bas avec autant d'activité que dans les Balkans.

Les femmes de Suède, un pays virtuellement occupé, ont bravement fait preuve de leur dégoût pour le nazisme. L'Association nationale des femmes suédoises vient de refuser catégoriquement l'invitation qui lui a été faite par les groupements féminins allemands d'envoyer des déléguées à un congrès féminin "international" à Berlin. Etant donné la situation de la Suède, cette réponse va beaucoup plus loin que le simple geste de jeter une invitation au panier.

C'est ainsi que d'un bout à l'autre de l'Europe, les femmes prennent une part active à ce conflit intérieur qui constitue l'un des gages les plus importants de notre victoire finale. Cette épopée de sacrifice et d'audace présente une double leçon pour nos femmes canadiennes. Tout d'abord qu'il est mieux de consentir librement les sacrifices ordinaires pendant que l'ennemi est encore loin, que d'être forcé plus tard, lorsqu'il loge chez nous, de prendre des mesures héroïques pour s'en débarrasser. Ensuite, qu'il serait inhumain de prolonger le martyre des femmes européennes par notre égoïsme et notre aveuglement. Travaillons, prenons de la peine, économisons notre argent et nos ressources, empêchons le coût de la vie de monter, achetons des certificats d'épargne et des obligations de la victoire, souscrivons aux œuvres de guerre et n'ayons qu'un seul objectif en vue : la victoire. Au cas d'une défaite, ce n'est pas le purgatoire qui nous attend, c'est l'enfer "pour mille ans à venir" s'il faut en croire Hitler lui-même.

Chronique religieuse

La résistance du clergé européen

La Pologne est le pays de l'Europe occupée où les Nazis ont persécuté les Catholiques avec le plus de cruauté et de cynisme mais il ne faut pas croire que cette nation martyre soit la seule contrée qui subisse actuellement la fureur anti-religieuse des Boches. Hitler a déclaré maintes fois — et s'accorde sur ce point avec le primat de l'Eglise canadienne, le cardinal Villeneuve — que le nazisme et le christianisme sont des ennemis irréconciliables. Et dans tous les pays qu'il a asservis, à commencer par l'Allemagne, il s'attaque aux institutions chrétiennes, particulièrement à l'Eglise catholique, avec plus ou moins de brutalité, selon les circonstances. Mais, ne l'oublions pas, son but ultime est la disparition de toutes les religions. Le dieu-état ne peut tolérer d'autre divinité.

A l'heure actuelle, les évêques et les prêtres d'Europe n'ont que des armes spirituelles pour se défendre contre les Nazis. Ils s'en servent courageusement comme on peut le voir dans une lettre pastorale publiée conjointement par les évêques hollandais, en juillet dernier. "Nous avons pendant longtemps," disent les cinq évêques, "gardé le silence, en public du moins, sur les nombreuses injustices auxquelles nous, les Catholiques, avons été soumis durant ces derniers mois. Mais il s'est produit quelque chose qui fait que nous ne pourrions rester silencieux sans trahir notre office spirituel. Non possumus non loqui !"

Le Reichkommissar a décrété que le conseil du Syndicat des ouvriers catholiques romains devait suspendre toutes ses activités et qu'il serait remplacé par un commissaire nazi muni de pleins pouvoirs. Cela équivaut, en fait, à la destruction du syndicat des ouvriers catholiques romains et des syndicats qui lui sont associés. (...) Le dimanche 26 janvier, nous annonçons, du haut de toutes les chaires, que les saints sacrements devraient être refusés à tout Catholique dont on sait qu'il appuie le mouvement nazi dans une mesure considérable, non seulement parce que ce mouvement menace d'entraîner l'Eglise dans le libre exercice de ses devoirs mais aussi parce qu'il met gravement en danger la conception chrétienne de la vie de tous ceux qui y participent. "Maintenant, le syndicat des ouvriers catholiques est engagé de force au service du mouvement nazi ; il en devient, en fait, l'une des organisations. Par conséquent, les Catholiques ne peuvent plus conti-

nuer d'en faire partie. Jusqu'à présent, l'adhésion aux soi-disant organisations associées au parti nazi était tolérée, mais les sacrements étaient simplement refusés. Maintenant, la situation est devenue telle que l'adhésion à ces organisations associées doit être considérée comme tout autant interdite que l'adhésion au parti nazi lui-même. Pour cette raison, les saints sacrements doivent être refusés à ceux qui restent membres de l'une quelconque des organisations affiliées au syndicat des ouvriers catholiques sous sa nouvelle apparence. La même interdiction s'applique aux membres de toutes les autres organisations associées au parti nazi."

A l'appui de leur attitude, les évêques hollandais citent une lettre pastorale des évêques du Reich même, publiée le 6 juillet précédent, où l'on pouvait lire ces mots : "La question qui se pose, pour le Christianisme et pour l'Eglise en Allemagne, est celle d'être ou de ne pas être. Il y a quelque temps, on a distribué des centaines de mille exemplaires d'un ouvrage qui déclare que les Allemands doivent aujourd'hui choisir entre le Christ et le Reich. Nous refusons avec indignation de faire un tel choix. Nous aimons le peuple allemand mais nous voulons aussi rester liés au Christ pour le présent et pour toute l'éternité."

En Belgique également, le clergé catholique résiste, pour la deuxième fois en un quart de siècle, à un même envahisseur. Dans la paroisse de Warsage, une bande de pro-allemands entrent dans l'église avec leurs insignes au revers de leurs vestons et s'avancent pour recevoir la sainte communion. Le prêtre pose le ciboire à côté de lui et se met à arracher les insignes des communistes en disant : "Comment osez-vous recevoir notre Seigneur avec cette saleté à votre boutonnière ?" Exaspérés par une foule d'incident du même genre et par le peu de succès remporté par leur Quisling belge, Léon Degrelle, les Nazis ont menacé le cardinal van Roey, archevêque de Malines de prendre les mesures les plus rigoureuses contre le clergé. Loin d'être effrayé par ces menaces, le digne successeur du cardinal Mercier refuse, tout comme l'archevêque d'Utrecht en Hollande, d'approuver le recrutement de volontaires belges pour se battre contre la Russie.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité

EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHIEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Avec raison, le clergé européen voit en Hitler un ennemi beaucoup plus dangereux que Staline. Et pendant que nous forçons des armes pour abattre le monstre, il oppose avec succès la croix à l'épée.

Mesdames les VENDEUSES, ATTENTION ! Augmentez vos revenus ! Ajoutez à vos produits notre variété de lingerie pour dames, messieurs et enfants. Vente à prix populaires sur magnifique catalogue illustré des tissus échantillonnés, prêt sans aucun déboursé. Garantie absolue. Porte commission, bonis et cadeaux. Ecrivez immédiatement à : LINGERIE "DU JOUR" 1649 Amherst Montréal

LA 'MAGIC'
DONNE TOUJOURS
UNE MIE LÉGÈRE ET FINE

MAGIC BAKING POWDER
CONTAINS NO ALUM

Côte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

FABRIQUÉE AU CANADA

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de

L'AVENIR DU NORD
SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE SAINT-JEROME
Etabli en 1897

303, avenue Parent — SAINT-JEROME
L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province

Clichés!

Service
DE PHOTOGRAPHIE Engr
117, rue SAINT-HELENE — MONTREAL

R. René LABELLE,
prop.

"HÉ! REGARDE CE QUE J'AI-DE LA MELASSE BEMA!"

ELLE GOÛTE BONNE ET EST BONNE!

• La saveur de la Mélasse BEMA possède un goût délicieux qui dénote immédiatement sa pureté. Et c'est un produit pur — le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade — riche en vitamines fortifiantes si nécessaires aux enfants. La BEMA est aussi une source précieuse de fer — une matière alimentaire essentielle.

Les adultes aussi aiment la Mélasse BEMA. Elle est délicieuse sur une beurrée... un régal sur des crêpes... excellente dans la cuisson de gâteaux, biscuits, poudings et autres desserts.

Employez la Mélasse BEMA souvent — elle est bonne pour vous

MARQUE BEMA
MELASSE DES BARBADES
"UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

SIROP MATHIEU
TOUX, RHUMES, BRONCHITES

CASSE LA TOUX

Le Célèbre Aliment
Producteur d'Énergie

LE SIROP CROWN BRAND
THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED

Connaissez-vous vos associés?

Avant qu'une seule tonne de papier puisse être fabriquée au Canada, il a fallu que des gens fournissent l'argent nécessaire pour bâtir et outiller des moulins. Ces gens sont vos associés dans cette industrie. Voici quelques questions à leur sujet; à combien pouvez-vous répondre?

1. A qui appartiennent les moulins canadiens de pulpe et de papier?
2. Quel placement représentent ces moulins?
3. Dans quelles industries manufacturières le public a-t-il placé encore plus d'argent?
4. Quels profits ont retirés les gens qui ont placé leur argent dans l'Industrie de la Pulpe et du Papier?

1. Les moulins appartiennent à des milliers de personnes qui ont placé leur argent dans cette industrie dans l'espoir de quelque profit. 2. Près de 640 millions de dollars. 3. Aucune. Le capital souscrit pour la pulpe et le papier est 3 fois plus grand que celui de l'industrie la deuxième en importance, et 10 fois plus grand que celui de l'industrie automobile. 4. De maigres profits en général. La plupart ne requièrent même aucun profit pendant la crise, quoique les conditions soient maintenant meilleures.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Tu es bien sur ta terre; tu t'y complais. Quand tu tires sur les guides en criant "whoa!" et que s'arrêtent les chevaux, tu regardes les labours d'automne d'un air satisfait...

Tout cela est bien à toi, tu en es le maître... à condition que nous battions les forces de l'Axe. Si nous hésitons devant les sacrifices que la victoire demande à tous les Canadiens, nous perdrons la guerre et tu perdras ta terre.

Les Etats-Unis, qui s'en rendent enfin compte, commencent à prendre peur, et j'en suis enchanté; c'est la peur la plus saine que je connaisse. D'elle naîtront les forces capables de sauver les Amériques. Je dis "capables" de nous sauver; je ne dis pas qu'elles le feront, car les totalitaires ont une avance formidable, que seuls les pays actuellement en guerre peuvent enrayer, en attendant que le géant américain soit vraiment dressé.

Chaque Canadien qui s'enrôle vaut dix Américains dans un an, et encore n'est-ce pas vrai que si les Etats-Unis se décident à faire la guerre, s'ils se contentent plutôt de ne nous fournir que du matériel alors la valeur du soldat canadien perd tout point de comparaison; elle devient inestimable. Le volontaire, c'est l'oeil et le cerveau guidant la machine aveugle. Les canons et les avions ne sont efficaces que si nous fournissons les artilleurs et les pilotes pour les actionner.

Et puis, ce n'est pas tout ça, tout ça. Sais-tu les dernières nouvelles agricoles venant de Rome? Je laisse la parole aux journaux: "Adolf Hitler et le comte Ciano, ministre italien des affaires étrangères, se sont rencontrés sur le front de l'Est pour discuter du plan d'envoyer des milliers de troupes d'occupation et de fermiers d'Italie et d'Allemagne dans la Russie conquise. Les fermiers italiens et allemands feront travailler sous leurs ordres les cultivateurs ukrainiens. Les Italiens particulièrement, qui sont habitués à lever des récoltes sur un sol dur et rocailleux, espèrent produire des merveilles en la terre fertile d'Ukraine..."

Tu vois cela d'ici, mon cher Prosper? L'Axe considère que l'Ukraine ne produira rien cette année; mais l'an prochain, quelle aubaine pour les conquérants! Le blé que les Russes n'ont pas détruit dans leur retraite servira cette année à nourrir les troupes d'occupation. Les Ukrainiens creveront de faim; c'est le sort des vaincus. Mais l'an prochain, l'Ukraine deviendra le grenier de l'Allemagne et de l'Italie. La famine régnera en Europe cette année, mais qu'importe aux conquérants?

Ainsi, les Russes deviendront les esclaves de nouveaux maîtres, justement parce que leurs terres sont fertiles.

Ta terre est-elle fertile, Prosper? Le Canada est-il vaste? Crois-tu que les affamés germaniques hésiteraient à envoyer ici des gardes-

Chronique ouvrière

L'ouvrier russe

L'industrie russe tiendra-t-elle? L'invasion allemande dans le bassin industriel du Donetz provoque automatiquement cette question, car c'est là que sont groupées les principales usines de matériel militaire de la Russie.

Selon les dépêches qui nous arrivent du front oriental, les Russes n'abandonnent leurs manufactures qu'après les avoir dépourvues de tout le matériel et de toute la machinerie qui pourraient être de quelque usage pour l'envahisseur; puis, ils font tout simplement sauter la carcasse même de ces usines, de sorte que les Boches conquièrent surtout des ruines. Ce que les assiégés peuvent rescaper, ils le déménagent au-delà des Ourals, où la production militaire est reprise au plus tôt. Il va de soi que ce recul de l'industrie vers l'intérieur mobilise une forte proportion de la main-d'œuvre et qu'elle constitue une perte de temps dont on aurait tort de ne pas tenir compte au cours d'une guerre où chaque minute de

chiourme pour te faire produire à leur bénéfice? Crois-tu qu'ils respecteraient ton bien?

Si nous sommes vaincus, et qu'il arrive encore de tirer sur les guides et de crier "whoa!", tu regarderas de nouveau les labours d'automne, mais ils ne seront plus à toi. Songes-y, Prosper: c'est encore plus ton affaire que la mienne.

Bien à toi,

DAMASE

retard peut se traduire en pertes militaires considérables.

Néanmoins, on juge que la Russie dispose encore de la moitié de son avoir industriel, que les deux cinquièmes sont déjà en pleine production derrière la barrière difficilement franchissable des Ourals. Avec l'aide anglo-américaine et le "général Hiver" de leur côté, ceux qu'Adolf Hitler croyait pouvoir écraser en trois semaines pourraient bien tenir jusqu'au jour où les forces britanniques, suffisamment armées, attaqueront elles-mêmes l'agresseur nazi.

Mais, alors, que penser de l'ouvrier russe? Donne-t-il son plein rendement? Et ce rendement est-il inférieur à celui des ouvriers d'Amérique, de ceux de l'Allemagne?

Les membres de la mission anglo-américaine qui ont récemment enquéte sur la production industrielle de l'U.R.S.S. affirment que l'ouvrier russe est au courant de toutes les dernières inventions et des méthodes de travail les plus modernes; qu'il semble posséder un goût inné et un talent exceptionnel pour la mécanique; qu'il met son cœur et sa volonté dans sa besogne et qu'il offre spontanément de prolonger ses heures de labeur quand la nécessité s'en fait sentir; qu'il fait un usage intelligent des outils et des machines qui lui sont expédiés d'Amérique et d'Angleterre. En cela il ne diffère guère de l'ouvrier d'Amérique. Mais il a sur l'ouvrier d'Allemagne cette supériorité qu'il ne travaille pas contre son gré; c'est avec enthousiasme qu'il appuie de son travail le courage de ses frères qui sont aux armées.

En Allemagne, on a dégarni l'industrie des hommes aptes au service militaire pour les employer par des esclaves importés de Pologne, de Tchécoslovaquie, de France, de Belgique, de Norvège et d'autres pays conquis. Ces ouvriers sabotent autant que possible la besogne qu'on leur confie et ils s'efforcent de faire plutôt moins que plus.

Naturellement, des milliers de civils russes sont capturés par les Allemands au fur et à mesure que ceux-ci avancent, et ils sont immédiatement expédiés vers les centres industriels du Reich, afin d'y remplacer d'autres Allemands qui seront ensuite incorporés à l'armée d'invasion. Mais il en reste d'autres, qui sont sages comme des images le jour mais qui, la nuit, rôdent par bandes à l'arrière des lignes nazies et leur livrent une constante guérilla. L'ouvrier russe, ne l'oublions pas, est aussi un combattant. Il est fermement résolu à mourir sous les débris de son habitation plutôt que de l'évacuer sans combattre. C'est ainsi que Leningrad refuse de tomber, que Moscou fera de même, qu'Odesa a enseveli un grand nombre d'Allemands et de Roumains qui y sont pénétrés après que les Russes l'eurent évacuée: chaque maison était un nid de dynamite.

Les propagandistes nazis ont déclaré l'autre jour que l'armée allemande ne tenterait pas de prendre Leningrad "ou des mines à retardement sont dissimulées sous chaque habitation", mais qu'elle passerait outre pour aller combattre plus loin. Qu'est-ce à dire? Les Allemands vont-ils permettre l'existence de dangereux foyers de résistance à l'arrière de leurs lignes, foyers qui peuvent être ravitaillés par l'aviation et harceler l'envahisseur indéfiniment? Comme on voit, l'ouvrier russe fait pour son pays du travail efficace, en tout cas du travail avec lequel l'Allemagne est bien obligée de compter.

Tabac à Pipe
PICOBAC
POUR UNE VRAIE BONNE TOUCHE

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

A paraître prochainement

AVENTURIERS, ARTISTES, GRANDS HOMMES
par Pierre Daviault

La carrière de M. Pierre Daviault, linguiste est déjà féconde. Il a donné, sur un sujet difficile entre tous, la traduction, des œuvres d'une solidité rare. Ces abondantes compilations supposent d'innombrables recherches, des lectures variées et attentives.

M. Pierre Daviault, grand liseur devant l'Eternel, s'est laissé séduire par ces figures pittoresques, par ces vies extraordinaires que la grande Histoire dédaigne parfois, mais dont la connaissance nous fait entrer de plein pied dans l'atmosphère d'une époque.

Aventuriers, artistes, grands hommes, voilà un titre qui promet des heures d'une lecture passionnante. L'auteur y résume le plus agréablement du monde l'existence de glorieux truands (quelques-uns Canadiens), de femmes audacieuses, d'égarés roués, d'artistes originaux, de grands personnages mystérieux. Il a le don de les placer dans leur cadre; et l'on pénètre avec lui dans les arcanes de l'Histoire, où s'agit — comme de nos jours — une humanité assoiffée d'argent et de gloire, poursuivie par une destinée implacable, ou douée d'une certaine grandeur. Aventuriers, artistes, grands hommes sera un ouvrage précieux pour tous les curieux qui n'ont pas le courage — ou les loisirs — de lire de nombreuses biographies.

Aventuriers, artistes, grands hommes, par Pierre Daviault, sera prochainement en vente au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal et dans toutes les bonnes librairies.

LE CANADA ET LA GUERRE

par le Très Honorable W.-L. Mackenzie King
premier ministre du Canada

Depuis quelques années, plusieurs écrivains politiques, tant Canadiens qu'étrangers, ont insisté sur le rôle important que notre pays est appelé à jouer dans les affaires internationales. A cause de la guerre, ces prévisions se trouvent hautement confirmées. Dès le début du conflit, il apparut que le Canada deviendrait le principal arsenal de l'Empire britannique.

Dans Le Canada et la guerre, qui paraîtra prochainement aux Editions Bernard Valiquette, M. Mackenzie King passe en revue les événements qui ont bouleversé le monde depuis l'automne de 1939 et qui déjà transforment la vie économique du Dominion. En homme d'Etat soucieux des lourdes responsabilités qui lui incombent, il analyse la puissance militaire du Canada et il compulse le dossier des peuples agresseurs. La part du Canada dans la guerre, l'aide de nos alliés,

L'Ordre Nouveau des dictatures, les répercussions de la guerre sur le Travail et sur le Capital, la collaboration canado-américaine, le problème du Pacifique, voilà quelques-unes des grandes questions approfondies dans ce volume par l'homme politique qui dirige aujourd'hui le Canada.

Comme on le sait, le premier ministre de notre pays est un sociologue éminent. Ancien sous-ministre puis ministre du Travail, il n'a cessé de s'intéresser au problème ouvrier; son livre *Industry and Humanity* fait encore autorité après plus de vingt années. *Le Canada et la guerre* traite avec la même compétence de la situation nationale et internationale, où s'élabore l'avenir du Canada.

Le Canada et la guerre, par le Très Honorable W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, sera prochainement en vente au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

Lisez et faites lire
L'AVENIR DU NORD

VIN ST PIERRE

Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

Chateau-Gai Wines
LIMITED
FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cruche d'un gallon - \$2.05

A TOUT GOSIER PLAIRA LA BIÈRE
POURVU TOUJOURS QU'ELLE SOIT LÉGÈRE

ASSURÉMENT! ET PLUS ENCORE
SI CE BREUVAGE EST SEC D'ABORD



UN EXCELLENT APÉRITIF
PARCE QU'IL EST SEC
UN MERVEILLEUX RAFFRAÎCHISSEMENT
PARCE QU'IL EST LÉGER
LA LAGER
Frontenac
Bleue

4

LA GERANCE MUNICIPALE

Le conseil municipal de Trois-Rivières vient de se prononcer en faveur de l'administration de sa ville par un gérant.

La ville de Drummondville étudie, actuellement, un projet analogue.

L'AVENIR DU NORD a souvent parlé du régime d'administration municipale par un gérant. Nous en avons fait voir les avantages et avons souhaité qu'un tel régime soit établi à Saint-Jérôme.

La question est encore d'actualité. C'est pourquoi nous résumons ici une causerie que prononçait à ce sujet, il y a quelques mois, le notaire Louis Baillargeon qui nous paraît avoir bien étudié la question.

Voici, en substance, ce qu'il en dit:

On dit généralement qu'il en est des administrations publiques comme des entreprises privées. Elles évoluent avec le temps, et telle méthode qui était bonne hier ne répond plus aussi bien aux besoins de l'heure présente. Et ceci, non pas parce que les hommes qui sont au-

jourd'hui aux postes de commande sont inférieurs à leurs devanciers, mais bien parce que les circonstances ont changé.

Ainsi, autrefois, les entreprises privées étaient pour la plupart dirigées par un seul individu ou, au plus, par quelques-uns qui supportaient seuls tous les risques de l'affaire. Aujourd'hui, les grandes entreprises comptent des centaines et même des milliers d'intéressés. Entre parenthèses, citons, comme exemple, la Southern Canada Power qui a plus de 6,000 actionnaires. Chaque entreprise de ce genre est dirigée par un bureau de direction, élu par les actionnaires. Celui-ci légifère et confie à un gérant le pouvoir d'exécuter ces ordres dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Cette évolution observée dans l'entreprise privée se fait sentir dans les administrations publiques. Les agglomérations de population, autrefois, n'étaient pas pour la plupart ce qu'elles sont aujourd'hui. Dans le temps, nos villes étaient

formées de quelques milliers de bourgeois rentiers, de professionnels, d'artisans, de petits boutiquiers satisfaits. La ville, dans ces circonstances, se trouvait parfaitement administrée par quelques citoyens de bonne volonté qui consacraient généreusement leurs loisirs à la gestion routinière des quelques services municipaux alors existant. Mais le développement de la grande industrie changea la situation du tout au tout. Des villes champignons ont surgi en l'espace de quelques années et sont devenues des foyers intenses de mouvement et d'activité. Le développement des moyens de transport a été fantastique. On a connu une intense concentration de tout le commerce. Pour suivre le progrès, il faut augmenter et moderniser les services publics et résoudre une infinité de problèmes qu'il serait trop long d'énumérer. Comme corollaire logique, l'administration de la chose municipale s'est compliquée. Il faut adapter le rouage administratif aux exigences toujours nouvelles. C'est évident que, dans bien des cas, les administrateurs municipaux n'ont pas les loisirs voulus pour accomplir une besogne aussi considérable que celle de légiférer et de faire exécuter, tout en portant l'attention qui s'impose aux multiples rouages d'une administration aussi importante. Et les administrateurs, malgré leur bonne volonté, ont-ils tous la compétence voulue pour ac-

complir la tâche qui leur est confiée?

En conséquence, des systèmes nouveaux ont fait leur apparition. À l'instar du phénomène observé vers le même temps dans les entreprises privées. C'est ainsi qu'on a songé au système de conseil-gérant ou plus simplement de gerance municipale. Mais qu'est-ce donc que ce système? C'est le même que celui qui est en vigueur avec succès dans les entreprises privées: des actionnaires (les contribuables), un bureau de direction élu par les actionnaires (le conseil), un président à la tête du bureau de direction (le maire), et un gérant engagé par le bureau de direction pour exécuter les affaires de l'entreprise. La simplicité du plan saute aux yeux. Le conseil, comme aujourd'hui, légifère au moyen de règlements, de résolutions. Le gérant exécute. Le conseil gouverne. Le gérant administre. Mais dans cette exécution, cette administration, ni le conseil ni le maire ne peuvent en aucune façon intervenir. Ainsi, le conseil décide-t-il de faire paver une rue, il fera part de sa décision au gérant. Celui-ci s'occupera seul de faire réaliser le travail. Il demandera des soumissions, accordera le contrat, verra à ce que l'entreprise soit menée à bien et de façon conforme aux clauses du contrat. D'autre part, il aura sous son contrôle tous les départements de l'hôtel de ville; il

surveillera tous les employés pour que chacun fasse son travail consciencieusement, supprimera, s'il y a lieu, les employés inutiles, changera de travail ceux qui ne sont pas qualifiés pour un emploi et le seraient mieux pour un autre, verra à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage dans aucun domaine. Il devra enfin, comme le gérant d'une entreprise privée, tenir le conseil constamment au courant de la situation de la ville, lui faire les suggestions qu'il jugera nécessaires, préparer les estimations budgétaires annuelles, faire des rapports périodiques de son administration. On le voit, le gérant est la cheville ouvrière de l'administration municipale, travaillant sous l'œil inquisiteur du conseil et du maire, mandataires de l'électeur.

Mais le système, on le comprend, ne saurait opérer efficacement que si l'officier exécutif est compétent et libre. Il appartient au conseil de choisir, pour ce poste, un homme qui mérite la confiance, après consultation, préférence, avec certains corps publics autorisés: Ligue de propriétaires, Chambre de commerce. La présence de ces corps publics est conseillée aux côtés du conseil, pour faire contre-balan aux influences politiques ou autres que pourrait vouloir exercer certains membres du conseil. L'homme choisi de cette façon n'aura pas à redouter les tirages de ficelle et d'être

destitué au prochain changement de conseil, mais assuré d'occuper un poste honorable et bien rémunéré aussi longtemps que sa bonne conduite et son sens des affaires le lui mériteront. Inutile d'ajouter que le gérant peut en tout temps être relevé de ses fonctions, s'il ne se montre pas à la hauteur de sa tâche ou s'il se rend coupable de quelque acte répréhensible. Cette destitution suivra une procédure identique à celle de sa nomination: c'est encore dans le but d'éloigner toute influence politique. C'est le meilleur moyen d'avoir un gérant compétent, indépendant et libre. Enfin, on fait surtout remarquer que ce système cicérone définitivement cette place dont nos gouvernements démocratiques souffrent à l'état aigu plus que jamais: le patronage. Les contrats, on l'a vu, sont octroyés exclusivement par le gérant, les emplois de même; et le gérant n'étant pas élu par le peuple, n'a pas à s'assurer du vote ou de l'influence de celui-ci ou de celui-là. Contrats et emplois sont distribués au mérite, les achats d'après des soumissions sur du matériel de même qualité.

Il n'y a pas de doute qu'avec un bon gérant, compétent et énergique, l'administration municipale pourrait se faire avec autant de succès que celle des grandes entreprises privées les plus prospères; la gestion sur une base d'affaires, — in a business like manner, comme disent

nos réalistes voisins, les États-Uniens. Mais, comme le souligne en terminant le notaire Baillargeon, "le système de la gerance municipale n'a pas la prétention d'être le remède universel à tous nos maux municipaux."

"Comme tout mécanisme humain, il peut parfois faire fausse route. De même qu'il ne serait pas possible de mettre au point un dispositif mécanique qui empêcherait en tout temps un automobiliste de prendre la mauvaise direction, il serait illusoire de chercher un plan de gouvernement municipal qui excluerait toute possibilité d'erreur. Ce qu'il faut chercher, c'est le mécanisme qui, mis au service du chauffeur d'expérience, obéira infailliblement à la direction donnée et conduira en toute sécurité ses occupants, c'est-à-dire les contribuables."

Comme on le voit, dit La Parole, de Drummondville, à qui nous empruntons le résumé de la causerie du notaire Baillargeon, il ne s'agit pas de changer les administrateurs actuels de nos villes, mais de leur faciliter la tâche.

Les succès obtenus ailleurs, tant aux États-Unis qu'en notre pays, nous inclinent à croire que ce système mérite d'être étudié sous tous ses aspects. Chacun est libre de donner son opinion et son intérêt lui commande de la donner franchement et ouvertement.

OÙ EST JOS?



À prendre une
DOW

Pas nécessaire d'avoir vu l'ours
pour dire comme moi:—
"Je préfère une DOW!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

La T.S.F.

Ici Radio-Canada

"La radio est devenue une espèce d'université populaire qui ouvre toutes grandes ses portes à ceux qui ont la volonté d'apprendre..."

Le président de la Société.

RADIO-CANADA MET LE CID DE CORNELIE A L'AFFICHE

Pour l'émission du dimanche, 16 novembre

Radio-Canada a mis à l'affiche Le Cid, de Corneille. Avec l'émission du dimanche, 16 novembre, la Société Radio-Canada commence sa saison de théâtre classique. La Société a fait entendre le drame d'Adamo, né d'un jeu liturgique, La Farsa de Maître Pathelin et Le Cuvier. L'auteur de l'adaptation radio-phonique du Cid, Jean Desprez a écrit pour le lecteur un préambule dont nous détachons les passages suivants :
Le lecteur — J'ai vu le théâtre balbutier, tâtonner, chercher sa voie. J'ai lu de touchantes maladroitures et de laborieux efforts. J'ai vu les semences. Je vois les blés en gerbes ! Dix-septième siècle ! siècle de gloire illuminant la pensée française !
Louis XIII et Richelieu !... Madame de Sévigné et les Précieuses, (pas les sottises !)... les salons, les ruelles, les rires, les chants et les danses !... Et ce parfum d'art français qui allait bientôt de Paris, embaumer la Province, envahir le continent et parfumer l'univers de son souffle si puissant que l'odeur de la poudre n'a jamais pu l'effacer ! Et cette musique de la pensée pure, qui allait s'infiltrer dans l'espace en

éclatements si sonores, que le vrombissement des canons, jamais, pas même aujourd'hui, n'en peut éteindre la beauté !

Dix-septième siècle ! Je frappe à ton sépulchre d'or ! Ouvre-toi tout grand, je cherche une des perles que tu recèles en ta gloire....

Le Cid, maître !...

Corneille — Le Cid !... Mon Cid !... Bien qu'il soit celui de tous mes ouvrages réguliers où je me suis permis le plus de licences il passait encore, après tous les autres qui suivirent, il passait encore, dis-je, pour le plus beau, auprès des gens qui ne s'attachaient pas à la dernière sévérité des règles d'Aristote (unité de temps, unité de lieu, unité d'action). Il est né d'un drame espagnol duquel je tirai une tragédie où la lutte est moins entre le devoir et l'amour qu'entre deux sortes d'amour, l'un vulgaire et raisonnable, l'autre, noble et maître de lui. C'est la victoire de l'amour volontaire et réfléchi, sur l'amour instinctif. L'action y est menée surtout par les âmes et par le jeu des caractères.

L'INTRIGUE

Rappelons brièvement l'intrigue de ce chef-d'œuvre de la littérature française. Don Rodrigue est partagé entre son amour pour Chimène et le devoir de venger l'honneur de son père qui a été indignement insulté. L'insulteur est le père même de Chimène. Le sentiment de l'honneur l'emportera. Il aura un duel avec le comte et le tuera. Chimène est à son tour partagée entre son amour et le devoir de venger son père. Elle aussi fera son devoir en demandant au roi de condamner Rodrigue mais celui-ci remporte une victoire chez les Maures. Le roi par conséquent ne pourra pas livrer Rodrigue au supplice. Il est

père que l'honneur et l'amour seront satisfaits.

Quelques temps après la première représentation du Cid (1636) une campagne éclata, — la fameuse querelle du Cid — contre Corneille. Le cardinal de Richelieu n'avait pas beaucoup aimé l'apologie des Maximes sur le point d'honneur et les duels ainsi que le décor même de l'œuvre, un décor espagnol. Le cardinal, a pu écrire Fontenelle fut aussi alarmé lors de la création du Cid qu'il avait vu les Espagnols devant Paris. La jalousie de poètes envieux fut aussi pour beaucoup dans les menées dirigées contre le poète.

Dans sa Petite Histoire de la Littérature Française, A. Gazier, répond à ceux qui encore aujourd'hui veulent amoindrir le génie de Corneille, que "sans lui, peut-être nous n'aurions pas eu Racine." Car Corneille a débrouillé "le chaos du poème dramatique." Il a tout créé. Aux bergères insipides et aux farces grossières, il a substitué d'instinct la comédie honnête et distinguée. Plusieurs de nos dramaturges modernes ont simplement suivi ses traces alors qu'ils paraissaient innover.

MM. Paul Dupuis et Jacques Auger dirigeront.

"GYMNOPIEDIES", D'ERIC SATIE AU CONCERT DE RADIO-CANADA

Comment les maîtres du Conservatoire de Paris le considéraient

Le lundi, 17 novembre, à 9 h. 30 du soir

M. J.-J. Gagnier, M.D., pour le concert d'orchestre qu'il dirigera à Radio-Canada, le lundi, 17, à 9 h. 30 du soir, a choisi Gymnopédies, d'E-

rik Satie et Suite pour musique de chambre, de Robin Milford.

Mme Jeanne Desjardins, soprano, qui a été si favorablement remarquée lors de la saison du Metropolitan Opera à Montréal, chantera Le Jardin Mouillé, d'Albert Roussel et Sea Mood, de Lund Tyson.

Satie (Erik, Alfred, Leslie) né à Honfleur en 1866 et mort à Paris en 1925, a été tour à tour considéré comme le grand humoriste de la musique ou son maniaque, tantôt aussi comme un romantique à rebours. Son père qui était éditeur de musique et sa mère, compositrice de beaucoup de talent, se devaient, comme on le conçoit, de le diriger vers des études de piano. Or, au Conservatoire de Paris où il avait été admis, en 1883, il se montra revêché en ce sens qu'il avait ses idées propres sur le contrepoint, l'harmonie et le style des classiques. C'est dire que ses professeurs ne furent pas lents à le considérer, eux qui étaient religieusement attachés aux plus strictes traditions de la maison, comme un révolté, sinon comme un cancre. Aussi, son séjour fut de courte durée au Conservatoire. Mais il s'efforça de compléter ses études moins parce qu'il voulait s'en tenir à une norme qu'à conquérir une certaine notoriété et à imposer ses vues. Des lors, il tenta de créer un idiome étrange fait de dissonances de toutes sortes et de chromatismes inusités. L'étrangeté de son écriture allait avec les titres qu'il choisissait. Exemples entre plusieurs : Sarabande, Gymnopédies que nous entendrons à ce concert, Pièce froide, Pièce en forme de poire, Trois Valses du préleux dégoûté, Croquis et agaceries d'un homme de bois et ainsi de suite, tout cela sous des titres sans doute suggestifs mais qui d'après plusieurs, expriment surtout l'ardent souci d'étonner, de surprendre. On l'a accusé d'être un fumiste et d'être un précurseur de cette fameuse école du dadaïsme. En réalité, sans vouloir l'accuser de mystification, ses ouvrages avaient de quoi surprendre, tant par les titres que par sa manière d'écrire et en cela, il a trouvé des imitateurs, des imitateurs plus réservés, il est vrai, comme Ravel et Florent Schmidt. Il n'est pas douteux qu'à ce point de vue, Gymnopédies du paradoxal Satie intéressera l'auditoire de Radio-Canada.

GRANDIN, APOÏRE DU NORD-OUEST

Un sketch de Radio-Canada sur le premier évêque de Saint-Albert. — La vie des missionnaires dans l'Ouest.

Le vendredi, 14, à 9 h. 30 du soir

Le 2 décembre, 1841, les premiers missionnaires oblatins obtenus de Mgr de Mazenod, leur fondateur, par Mgr Bourget, parvenaient enfin à Montréal, après une heureuse traversée. A l'occasion de ce centenaire de l'arrivée des Oblats en notre pays, Radio-Canada mettra à la scène le vendredi, 14, à 9 h. 30 du soir, sous le rubrique "Je me souviens", une vie de missionnaire extraordinaire entre toutes, celle de l'héroïque et très aimable Mgr Grandin, premier évêque de Saint-Albert.

La vie de Mgr Grandin ne fut alors qu'une suite ininterrompue de travaux inimaginables et de souffrances inouïes. Radio-Canada nous fera connaître le vendredi, 14, quelques-uns des traits de la carrière de cet homme de Dieu.

UNE OEUVRE DE BAX

Le dimanche 16 novembre, à 1 h. 30 de l'après-midi, (par CBM)

Le Quatuor à cordes McGill fera entendre, par Radio-Canada, le dimanche, 16, à 1 h. 30 de l'après-midi, le Quatuor en sol majeur d'Arnold Bax. Les mouvements sont : Allegro semplice, Lento e molto espressivo, Rondo (allegro vivace).

Arnold Bax, compositeur anglais, se fit connaître alors qu'il approchait de la quarantaine. Il a écrit cinq symphonies "d'un style particulièrement imagé", d'un style où l'on sent la recherche.

Pour l'écoute à Montréal, le poste CBM.

L'HEURE DOMINICALE

Le dimanche 16 novembre, à 5 h. 30 du soir

L'Heure Dominicale, aux postes du réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 16, de 5 h. 30 à 6 h. 30 du soir, sera diffusée d'Ottawa. A la direction du chœur, le R. P. Jules Martel, O.M.I. Accompagnateur, M. Paul Larose.

Programme :

Adoramus te, Christe, de Palestrina ; Domine Jesu Christe, de Oscar O'Brien ; Des morts, la voix, de X. Oberlé ; par le chœur.

"Mère Marie-Rose, un modèle de vie", causerie du R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I.

Salve Regina, du (XVIIe siècle) ; O Salutaris Hostia, de André Sala ; Donne, Seigneur, de Reichardt-Gautier ; Dans les tourments, de Montillet ; par le chœur.

Chronique de l'actualité religieuse, par M. Charles Gautier, journaliste.

Cantantibus organibus, de Pagella ; Ave Maria ; Suavi jugo tuo, de Alfred Bernier ; Gloire à toi, ô très Saint Père, de Richard Terry ; par le chœur.

Vins... Brandies SUD-AFRICAINS

Age et Pureté garantis par le Gouvernement Sud-Africain.

PAARL TAWNY (Porto) 34% esprit de preuve 26 onces... 85c

SHERRY SEC 35% esprit de preuve 26 onces... 90c

BRANDY 78% esprit de preuve 10 onces... \$1.05 26 onces... \$2.55 40 onces... \$3.80

Prix plus bas rendus possible par suite des préférences tarifaires impériales. 135P

PRODUITS DANS L'EMPIRE

LA STABILISATION DES PRIX ET DES SALAIRES

Votre pays vous demande d'appuyer loyalement cette mesure de guerre nécessaire

DEUX NOUVELLES RÉGIES sont maintenant essentielles à l'organisation de la vie au Canada en temps de guerre.

(1) La régie des prix

A partir du 17 novembre 1941, il ne saurait y avoir d'augmentation de prix des marchandises et des services en général à moins d'une nécessité absolue et avec l'autorisation de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

(2) La régie des salaires

Aucun patron, sauf certaines exceptions restreintes, ne peut augmenter le tarif fondamental des salaires payés à ses employés sans l'autorisation d'un Conseil auquel sont représentés le Gouvernement, les patrons et les employés. Mais, après le 15 février 1942, tout patron, sous réserve des mêmes exceptions, sera tenu de payer une indemnité de cherté de vie et d'ajuster cette indemnité tous les trois mois.

Mesure nécessaire pour arrêter l'inflation

Le Gouvernement a pris cette mesure pour prévenir l'inflation que nous avons connue lors de la dernière guerre, avec la crise, le chômage et la misère qui en découlèrent.

Toute ménagère est au courant de la hausse des prix, et la hausse des prix, si elle n'est pas tenue en échec, répandra la confusion dans l'industrie et le commerce; elle nuira à la production et à la distribution appropriée des approvisionnements; faire monter le coût de la vie plus rapidement que les gages et les salaires; réduire la valeur des épargnes; imposer des privations à presque tout le monde, et particulièrement aux petits salariés. Après la guerre, alors que les prix seront en baisse, le résultat de l'inflation sans régie sera encore la crise et le chômage. Les prix ne peuvent pas être contrôlés sans le contrôle des gages. Les surplus de bénéfices sont et continueront d'être strictement contrôlés.

Application de l'arrêté concernant la stabilisation des salaires

L'arrêté couvre les catégories suivantes d'employeurs:—

1—Tout employeur normalement assujéti à la loi des enquêtes sur les différends industriels.

2—Tout employeur engagé dans la fabrication de munitions de guerre, de fournitures de guerre ou la construction de projets de défense nationale.

Il faut un appui sincère

Votre Gouvernement sait que cette politique, affectant comme elle le fait les ouvriers, l'industrie, le commerce et l'agriculture, exige un degré de restriction auquel les Canadiens ne sont pas accoutumés; c'est une mesure de guerre directe. Elle exigera de l'abnégation et de la maîtrise de soi. Elle aura besoin d'un appui sincère de quiconque se soucie du bien-être de ses concitoyens. Mais grâce à une fidèle coopération, les Canadiens peuvent être beaucoup plus assurés que les craintes, le sens d'insécurité, les souffrances et le mercantilisme coup plus assurés que les craintes, le sens d'insécurité, les souffrances et le mercantilisme qui naissent toujours de l'inflation, ne nuiront pas maintenant à la victoire, ni au redressement et à la reconstruction du Canada, ni au mode de vie des Canadiens après la guerre.

Publication autorisée par L'hon. N. A. McLARTY, Ministre du Travail.

"WEATHER INCANTATION" DE CALIHOU, LE 21 A RADIO-CANADA

Au concert de Sérénade pour Cordes. — Les œuvres posthumes de Léo-Pol Morin.

Le vendredi 21 novembre à 9 h. du soir, par CBM

Ce n'est qu'après sa mort que l'on sut, sauf les initiés, que Calihou, compositeur d'ouvrages stylisés à la façon d'un Ravel et d'un Stravinsky, n'était autre que Léo-Pol Morin lui-même. C'est au dévoilement de la plaque commémorative apposée à l'Ecole d'Enseignement Supérieur de Musique, à Outremont, que le grand public apprit qu'il était Calihou dont Léo-Pol Morin avait parlé dans ses Papiers de Musique !

Jean Deslauriers a eu l'excellente idée de porter au programme de Sérénade pour Cordes, à Radio-Canada, le vendredi 21, à neuf heures du soir, une des œuvres de Morin, — Calihou, de son nom de plume — "Weather Incantation." M. Jean Beaudet l'exécuta au piano lors de la cérémonie qui se déroula à Outremont. Il l'avait fait jouer précédemment par un orchestre de Radio-Canada à une émission en hommage au défunt.

Voici le programme de ce concert que nous remet Radio-Canada :

L'orchestre : Premier mouvement du Concerto brandebourgeois, de Bach ; Mme Desjardins : La Flûte Enchantée, de Schéhérazade, de Ravel ; L'orchestre : Weather Incantation, de Calihou ; Mme Desjardins : Du Bist Di Ruh, de Schubert ; L'orchestre : Holiday Sketches, de Foulds ; Mme Desjardins : Sérénade Inutile, de Brahms ; L'orchestre : Suite Saint-Paul, de Holtz.

POUR UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE A BAS PRIX

UN COUP PARFAIT "ÇA NE SE BAT PAS!"

RIEN NE BAT BRANVIN

Vous ne payez pas plus cher pour Branvin. Pourquoi alors ne pas goûter un vin de qualité... un vin d'un goût si délicieux... si moelleux... si riche... que c'est la plus grande valeur en vins au Canada.

JORDAN WINES (Québec) LIMITED Montréal, Québec

LE FLACON D'UN GALLON \$2.05 BOUTEILLE DE 48 OZ. BOUTEILLE DE 24 OZ. 41c

VIN BRANVIN DE JORDAN

Vous ne payez pas plus cher pour Branvin. Pourquoi alors ne pas goûter un vin de qualité... un vin d'un goût si délicieux... si moelleux... si riche... que c'est la plus grande valeur en vins au Canada.

JORDAN WINES (Québec) LIMITED Montréal, Québec

LE FLACON D'UN GALLON \$2.05 BOUTEILLE DE 48 OZ. BOUTEILLE DE 24 OZ. 41c

VIN BRANVIN DE JORDAN

Vous ne payez pas plus cher pour Branvin. Pourquoi alors ne pas goûter un vin de qualité... un vin d'un goût si délicieux... si moelleux... si riche... que c'est la plus grande valeur en vins au Canada.

JORDAN WINES (Québec) LIMITED Montréal, Québec

LE FLACON D'UN GALLON \$2.05 BOUTEILLE DE 48 OZ. BOUTEILLE DE 24 OZ. 41c

VIN BRANVIN DE JORDAN

physique de nos marins, soldats et aviateurs, il ne néglige pas leurs besoins spirituels. C'est ainsi que l'on a adjugé, durant le mois d'octobre, des contrats pour 22 autels portatifs destinés aux aumôniers catholiques. Ces autels portatifs sont contenus dans des coffres imperméables en cuir. Ils renferment les vases sacrés et tous les articles nécessaires à la célébration des saints offices, de même que les ornements d'autel, les cierges, etc., et les vêtements sacerdotaux. On a aussi commandé récemment une soixantaine de nécessaires pour la communion à l'intention des chapelains protestants. Le ministère des munitions et approvisionnements a consacré jusqu'à une trentaine de mille dollars à l'achat d'objets du culte pour la marine, l'armée et l'aviation.

Le C.A.F.A.C. à Québec

Le quartier général de la défense nationale annonce aujourd'hui la nomination de Mlle Madeleine Saint-Laurent au poste d'officier d'état-major du Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne dans le district militaire no 3, Québec. Mlle Saint-Laurent aura le grade de seconde commandante. Mlle Marcelle Paradis, également de Québec, est nommée lieutenant du C.A.F.A.C. dans le même district militaire.

Les règlements du C.A.F.A.C.

Afin de répondre à la demande de cuisinières dont on a besoin au quartier général du Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne, un amendement aux règlements a été adopté de 40 à 45 ans l'âge d'admission des volontaires. On a aussi abaissé de A à B la catégorie dans laquelle les candidates doivent être classées à l'examen médical. Des cuisinières de première classe ont déjà été attachées au personnel d'hôpitaux militaires et dix autres ont été désignées pour suivre un cours qui commencera le 15 novembre à l'Ecole technique centrale de Toronto.

"Pierrot, apporte-moi l'ampoule de la lampe du vestibule"

Évitez-vous de tels ennuis en garnissant toutes les douilles vides, avec de bonnes ampoules Edison Mazda, éprouvées. Elles gardent leur clarté longtemps.

FABRICATION CANADIENNE

AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

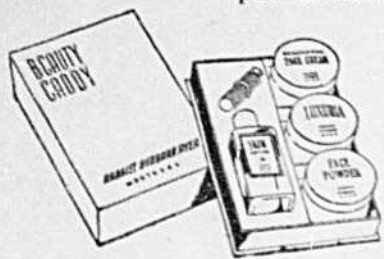
Québec 

L'Avenir du Nord

**Pages 6 à 7
inexistantes**

NECESSAIRE DE BEAUTE

par HARRIET HUBBARD AYER



Trois articles indispensables à la beauté: Lotion "Luxuria" pour la peau. Crème de beauté faciale — ainsi que Poudre pour le visage et lipstick "Luxuria". Le tout dans un emballage charmant. Une valeur exceptionnelle \$1.75

PHARMACIE OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Voisin du marché

Téléphones: 558 et 559

FLEURS pour toutes occasions
• Bouquets de nocce • Tributs floraux

Chocolats
LAURA SECORD
et BETTY ANN

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

Mariages

Beauchamp—Joannisse

Jeudi, 23 octobre dernier, à 7 heures, en l'église de Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Claire Beauchamp, de Saint-Jérôme, fille de Noël Beauchamp et de feu Georgiana Forget, avec Léon Joannisse, militaire, fils de feu Moïse Joannisse et de feu Victoria Trudeau.

Desjardins—Drouin

Jeudi, 30 octobre dernier, à 8 heures, en l'église de Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Gabrielle Desjardins, fille de Henri Desjardins et de Yvonne Roy, avec Frobey Drouin, fils de Zoël Drouin et de Marie-Louise Légras.

Papineau—Desjardins

Jeudi, 30 octobre dernier, à huit heures, en l'église de Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Annette Papineau, fille de feu Joseph Papineau et de Elodie Trudeau, avec Emilie Desjardins, fille de Georges Desjardins et de Hermeline Cadieux.

Ratelle—Forget

Samedi, 8 novembre, à huit heures, en l'église de Saint-Jérôme, était béni le mariage de Germaine Ratelle, fille de feu Joseph-Edouard Ratelle et de Eva Aubin, avec Jacques Forget, de Saint-Clément de Viaville, fils de Joseph-Ernest Forget et de Armande Monette, de Saint-Jérôme.

Beresford—Dubois

Le samedi 8 novembre, à 7 heures 30, en l'église de Saint-Jérôme, était béni le mariage de Jane Beresford, fille de Percival James Beresford et de feu Jane Hébert, avec Simon Dubois, de Sainte-Thérèse, fils de Stanislas Dubois et de Mérienne Dubois.

Bélanger-Labelle

Demain, samedi, 15 novembre, en l'église de Saint-Jérôme, sera béni le mariage de Jeannette Bélanger, fille de Elias Bélanger, et de Armande Duquette, avec Hermas Labelle, fils de feu Cyrille Labelle et de Corinne Guay, de Saint-Canut.



DEVEZ-VOUS POPULAIRE AVEC LES

Vins St. Georges

La gaité règne dans les réunions d'amis ou de parents quand il y a du bon Vin St-Georges. Dégustez le riche type Porto ou le type Sherry et vous saurez pourquoi la maison Bright cultive ses propres raisins, célèbres pour leur qualité. Les Vins St-Georges sont moelleux et savoureux parce qu'ils sont bien vieillies. Une réserve de 4 1/2 millions de gallons permet un cuvage prolongé, indispensable à la production d'un bon vin. Servez ces vins populaires que tous apprécient.

Type Porto ou Type Sherry

Cruche d'un Gallon

160 oz. 2.05

Bout. de 20 oz. Bout. de 40 oz.

45 70

Achetez-les au Centre de l'Épave de Québec

Nouvelles de Saint-Jérôme

A la messe de 9 heures

Le dimanche, 9 novembre dernier, à la messe de neuf heures, le programme de chant suivant a été exécuté par la chorale du Tiers-Ordre: Cantique à saint François, Pensons Chrétiens, Je suis venue parmi vous, Je veux toujours t'aimer, Solistes: Mme Racine, Mlle: M.-P. Fortier, C. et J. Richer. A l'orgue, Mme Eugène Richer.

Réunion du cercle Sainte-Paule

Il y aura réunion du cercle Sainte-Paule, le lundi 17 novembre, à 8 heures, au Foyer de N.-D. du Bon-Conseil.

Évangile: "Résurrection de la fille de Jaire"; par Mlle Madeleine Lauzon; "Marguerite Bourgeoise et son oeuvre éducative et sociale"; par Mlle Cecile Paquette; "Zig-Zag au tour de nos parlers"; par Mlle Aline Beauchamp. La boîte aux questions.

Démonstration culinaire sur les bonbons

Il y aura démonstration culinaire sur les bonbons, à l'Ecole Ménagère de Saint-Jérôme, mercredi, le 19 novembre prochain, à 2 h 30 et à 7 h 30. En prévision de la Sainte-Catherine, une belle variété de bonbons fera l'objet de ce cours. On y donnera la CORBEILLE A LA ROSE qui comporte une magnifique garniture de roses et de fleurs en guimauve et en pâte marzipan. Ces fleurs seront faites à la main, devant les élèves.

MENU

BONBONS MEXICAINS.
Soufflés au sucre d'érable, guimauve.
Friandises aux carottes, Fondant "Miroir".
Petits fours français, Pâte Marzipan.
Corbeille à la Rose.

Sympathies

Les Filles d'Isabelle offrent leurs sincères sympathies à Mme Ernest Locas qui vient de perdre son père, M. Pierre-Zénon Latour. A notre Régente et à sa famille, nos sincères sympathies.

Cercle La Nina, S.-Jérôme

Election à la Fanfare de Saint-Jérôme

Le mercredi 5 courant, eut lieu l'élection d'un directeur en remplacement de M. Maurice Riopel récemment appelé sous les drapeaux. Monsieur Wilfrid Métayer, un pionnier de la fanfare qui a tant aidé à la formation des jeunes et qui nous rend encore de grands services, fut élu d'emblée.

Nous offrons nos sincères félicitations au nouveau dignitaire et nous souhaitons à M. Maurice Riopel que la guerre finisse au plus vite.

P.-Ludger LABELLE, sec.-trés.

Chevaliers de Colomb

Pour compléter leur programme de novembre les Chevaliers de Colomb auront, mercredi soir prochain, le 19, leur dernière assemblée avant leur initiation, le dimanche 23 novembre. Les cérémonies auront lieu au sous-sol de l'église.

11 h. a.m. — Messe spéciale à la sacristie.

2 h. p.m. — 1er degré.

3 h. p.m. — 2ème degré.

Dans la soirée, à 7 h 30 heures, le 3ème degré sera conféré par le Dr Raoul Laurence, Député de District, de Coaticook.

Au-delà de 100 nouveaux membres seront invités ce jour-là et viendront se joindre au noyau actuel des Chevaliers de Saint-Jérôme.

La carte de voyage sera obligatoire pour assister à ces différents exercices.

Forestiers catholiques

Samedi soir, le 22 courant, aura lieu la fête annuelle de la Sainte-Catherine des Forestiers Catholiques. Tous les membres en règle sont invités et priés de prendre note de leur date et heure comme suit:

Adresse: 78, rue Labelle.

Heure: 8 heures p.m.

Date: 22 novembre 1941.

Vos officiers comptent sur votre présence.

PAUL CHALOUX, sec.-arch.

Cour Saint-Jérôme no 204.

Contrats pour la Dominion Rubber Co. Ltd.

Dans la liste des contrats accordés par le ministère des munitions et des approvisionnements, du 22 au 28 octobre dernier, figurent cinq contrats donnés à la Dominion Rubber Co. Ltd. et dont le total s'élève à \$473,220.

Au séminaire de Sainte-Thérèse

Vu le très grand nombre de demande de billets pour la représentation de la tragédie chrétienne de Corneille: "Polyeucte", les élèves du Séminaire de Sainte-Thérèse donneront une représentation supplémentaire demain soir, samedi 15 novembre, à 8 heures et trente.

(Communiqué)

La caravane motorisée de l'épargne de guerre

Samedi dernier, la colonne motorisée du comité de l'épargne de guerre était à Saint-Jérôme.

Les autorités municipales et militaires souhaitèrent la bienvenue à la caravane, tandis que le public a pu voir de près le camion-chenille et autre équipement militaire faisant partie de cette colonne mobile. Le maire signa le parchemin de l'épargne de guerre renouvelant ainsi l'engagement des citoyens de notre district d'atteindre leur objectif.

Ce parchemin signé par tous les maires des localités où a passé la caravane sera remis au ministre des finances, à Ottawa.

Après avoir été reçue au camp militaire, la colonne motorisée partira dans nos rues. Puis, une manifestation eut lieu au parc Labelle où des discours furent prononcés par le maire, M. le curé Dubois, le commandant Lt-colonel Nantel.

La projection d'un film illustrant la valeur et l'efficacité de l'engin de guerre, connu sous le nom de camion-chenille, intéressa particulièrement les citoyens qui se rendent compte dans la guerre actuelle du rôle que peut jouer leur épargne convertie en engins de guerre. La plupart des municipalités et des districts de cette province ont pour objectif dans ce programme d'automne, précisément un camion-chenille semblable à celui qui ouvrait la caravane de l'épargne de guerre.

L'assurance-chômage

Cette semaine, M. J.-G. Duckett, inspecteur de l'assurance-chômage, a passé deux jours à notre bureau de poste pour renseigner les employeurs et les employés sur le fonctionnement de l'assurance-chômage.

On sait que dans quelques jours un bureau permanent de l'assurance-chômage sera établi dans notre ville pour le territoire comprenant les comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne et Labelle.

Le chef de ce bureau sera M. Wm Sanderson, de Saint-Jérôme.

Témoignage d'estime

à M. W. Sanderson

Les employés de la manufacture de caoutchouc offrent, ce soir, à l'hôtel Maurice, un dîner à M. W. Sanderson en témoignage de leur estime.

Pendant plusieurs années M. Sanderson a occupé un poste important à la Dominion Rubber Co. qu'il quitte pour devenir chef du bureau de l'assurance-chômage, à Saint-Jérôme.

Au camp militaire

Casernes Carillon

Mardi prochain, 19 novembre, une grande réception aura lieu aux Casernes Carillon. Un grand nombre de personnes, notamment messieurs les curés et les maires de toute la région du nord, sont invités à visiter notre camp d'instruction militaire.

Dans l'avant-midi, on parcourra la vaste camp. Un repas sera servi aux invités. Dans l'après-midi, on visitera les usines de la Compagnie de Papier Rolland, l'une des plus anciennes industries de Saint-Jérôme. Une réception aura lieu à l'hôtel de ville et la journée se terminera par une visite à l'église paroissiale.

L'invitation à cette fête aux Casernes Carillon est faite par M. l'abbé Emile Dubois, curé; M. le maire de Saint-Jérôme et le Lt-colonel Eugène Nantel, commandant de notre camp militaire.

Bonne nouvelle

Le nouveau gérant du THEATRE REX, M. H. Boudrias, nous informe qu'il y aura MATINÉE et REPRESENTATION CONTINUE, tous les jours de la semaine.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi: de 1 h 30 p.m. à la fermeture.

Samedi et dimanche: de 12 h 30 p.m. à la fermeture.

Nous ne ferons plus durant l'heure du souper.

Prix populaires: du lundi au samedi inclusivement:

25c en matinée;

35c et 40c en soirée.

Le prix de la matinée est en vigueur jusqu'à 5 heures p.m.

IMPORTANT: La dernière représentation complète sera présentée le dimanche soir, à 9 h 30 p.m.

Avis de soumission pour pont

La municipalité de Paroisse de Saint-Sauveur, comté de Terrebonne, donne avis qu'elle recevra des soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière Simon dans cette municipalité jusqu'à midi (heure solaire) le 29 novembre 1941.

Les travaux devront être exécutés suivant les plans et devis préparés par le ministère des travaux publics de la province de Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté à l'ordre de la municipalité de Paroisse de Saint-Sauveur pour un somme représentant 10% du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au bureau du secrétaire, ou s'en procurer des copies au ministère des travaux publics de Québec.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être faites sur des blancs fournis par le ministère susmentionné.

Toutes les soumissions devront être scellées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse les mots: "Soumission pont Corbel sur rivière Simon municipalité de Paroisse de Saint-Sauveur".

ADOLPHE BELANGER, Secrétaire-trésorier.

Saint-Sauveur-des-Monts, 12 novembre 1941.

A nos lecteurs

Il nous fait plaisir d'informer le public que nous publions gratuitement toutes nouvelles sociales: naissances, mariages, décès, visites, fêtes de familles, réunions, etc. Elles parviennent à l'imprimerie J.-H.-A. Labelle, 303 ave Parent, ou téléphonez à 12.

Appel aux mécaniciens et garagistes

Monsieur Jean-Paul Rolland, récemment nommé président du District no 3 pour le Département des munitions, invite tous les mécaniciens et garagistes ayant des machines-outils qui seraient intéressés dans les sous-contrats de guerre, de bien vouloir communiquer avec lui pour de plus amples informations. (Communiqué)

Décès

Albert Sauvé

Lundi, 3 novembre dernier, en l'église de Saint-Jérôme, avaient lieu les funérailles de Albert Sauvé, veuf de Dorila Boiteau, décédé le 30 octobre, à l'âge de 74 ans.

Médéric Prevost

Jeudi, 6 novembre dernier, en l'église de Saint-Jérôme, avaient lieu les funérailles de Médéric Prevost, époux de Mathilde Maringer, décédé le 4 novembre à l'âge de 81 ans.

Hormidas Thérien

Lundi, 10 novembre dernier, à 9 heures et demie, avaient lieu, en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de Hormidas Thérien, époux de Arzelle Guay, décédé à Saint-Jérôme, le 7 novembre, à l'âge de 68 ans.

Eva Traversy

Demain, samedi, 15 novembre, à 9 heures, auront lieu, en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de Eva Traversy, épouse de Henri Gohier, de Saint-Jérôme, décédée le 12 novembre, à l'âge de 44 ans.

Césaire Paquette

Samedi, 25 octobre dernier, en l'église de Saint-Jérôme, eurent lieu les funérailles de M. Césaire Paquette, époux de Marie Brissette.

Outre son épouse, M. Paquette laisse dans le deuil huit enfants: Mmes: Rosaire Lebeau (Emilien), Donat Corbell (Régina), Joseph Dupéré (Emelda) et Délia MM. Henri, Charles, Edouard et René Paquette. M. Paquette laisse aussi plusieurs petits-enfants ainsi que Mlle Yvonne Thérien et M. Donat Thérien.

Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

Inhumation

Alice Laurent

Mercredi, 5 novembre dernier, avait lieu à Saint-Jérôme l'inhumation de Alice Laurent, fille de Joseph Laurent et de Sarah Lajeunesse, décédée, à Montréal, le 3 novembre, à l'âge de 34 ans.

Naissance

A Saint-Jérôme le 7 novembre 1941, à M. et Mme René Lemay, est né un fils baptisé Joseph-Maurice-André-Avelin, Parrain et marraine, M. Maurice Mantha, Mlle Jacqueline Mantha, cousins de l'enfant. Porteuse, Mlle Alice Lauzon, tante de l'enfant.



Vendredi et samedi

14 et 15 novembre

"British Intelligence", avec Boris Karloff et Margaret Lindsay; aussi "The Big Store", avec les Marx Brothers.

Dimanche, lundi et mardi

16, 17 et 18 novembre

"You'll never get rich", avec Fred Astaire et Rita Hayworth; aussi

"International Lady", avec George Brent, Iona Massey et Basil Rathbone.

Mercredi et jeudi

19 et 20 novembre

"Le billet de mille", avec Georges Milton et Gaby Morlay; aussi

"L'Inconnue de Monte-Carlo", avec Albert Préjean, Dita Parlo et Jules Berry.

Avis important

A cause de nombreux dommages causés à la propriété, il sera à l'avenir interdit tout passage à pieds, en auto ou camion, sur les terres portant les numéros 436 et 437 de la ville de Saint-Jérôme, mieux connus sous les noms: Pitt et Terres-lebeau. Toute infraction à cet avis sera passible de poursuite en justice.

Par ordre du propriétaire

14-21-28-5

La nouvelle juridiction territoriale du contrat du bâtiment de Terrebonne

Le gouvernement provincial vient d'approuver la requête présentée par les employeurs et les ouvriers du bâtiment du comté de Terrebonne. Ces derniers voulaient modifier la juridiction territoriale de leur convention collective. Le comté de Terrebonne sera divisé comme suit, d'après l'avis publié dans la Gazette Officielle de Québec:

Zone 1: Les villes et municipalités de Sainte-Agathe-des-Monts, de Saint-Jérôme, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, de Terrebonne, d'Ivy-sur-le-lac, et tout autre endroit du comté, s'il s'agit d'une construction ou d'un groupe de constructions faisant l'objet d'un seul et même projet donné à contrat ou exécuté par le propriétaire et dont la valeur globale est de \$5,000 ou plus salaires et matériaux compris.

Zone 2: Les municipalités de la juridiction territoriale non comprises dans la zone 1, s'il s'agit de travaux de moins de cinq mille dollars, salaires et matériaux compris, tel que décrit au paragraphe de la zone 1.

Une autre modification est aussi apportée au deuxième alinéa du paragraphe "b" de l'article 2. Cet alinéa doit se lire comme suit: "Toutefois, les travaux de réparation et d'amélioration, exécutés au cours de la même année de calendrier et dont le coût, salaires et matériaux compris, n'exécute pas \$250, sont exemptés des dispositions du décret".

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones: 258-201-35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.

FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

AVOCAT

GASTON GIBEAULT

AVOCAT

de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 69 — 5 rue Préfontaine

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

CLAUDE PREVOST

Substitut du Procureur général

(district de Montréal)

BENOIT ROBERT GUY ROBERT

Prevost, Robert & Robert

AVOCATS & PROCUREURS

Edifice Transportation, Ch. 202,

132 ouest, rue S.-Jacques PL. 5065

MEDECIN

Dr Albert Laplante

MEDECIN-CHIRURGIEN

310 rue Saint-Georges

Tél. 623

SAINT-JEROME

Armand Parent

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Autorisé de la Commission

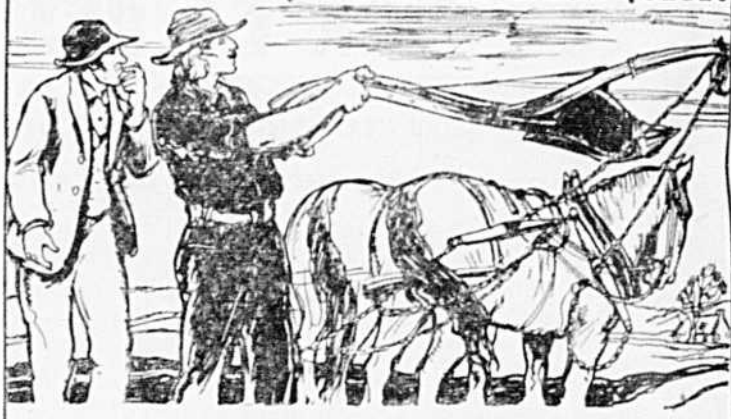
Municipale de Québec

CLASSE "A"

389, boulevard Melançon

Saint-Jérôme

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUEBEC



GRENACHE

L'homme fort du comté de Bagot, Claude Grenache, était à labourer ses champs quand un matamore vint lui demander où habitait Grenache afin qu'il pût lui livrer bataille. "Par là!" dit Grenache en levant sa lourde charrette et en la tenant à bout de bras pointée dans la direction de sa maison.

Citons, entre autres nombreux exploits de Grenache: lever un cheval; lever un tronc d'arbre de 2,000 livres; lever un poêle, d'une seule main; faire tenir un homme sur sa main, posée à plat sur le sol, puis le soulever à bout de bras; aller et venir avec une tête de cochon remplie de fer et tenue à bout de bras.



MAISON FONDÉE EN 1695

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Bureau existant depuis 40 ans

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.

ALLEZ A LA

FERRONNERIE

ALFRED LANGLOIS